

## Rapport scientifique final

### Prérequis :

Il est demandé au coordonnateur scientifique du projet, en cumulant les éléments des éventuelles équipes partenaires, d'établir un rapport sur le modèle ci-dessous et de le communiquer à l'IRESP à la date indiquée sur la convention.

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

| Identification du projet                                                                           |                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Titre du projet                                                                                    | L'ordre négocié de l'alcool au rugby et en escalade                   |
| Coordinateur scientifique du projet<br>(société/organisme - laboratoire ou entité de rattachement) | Yannick LE HENAFF,<br>Dysolab, Univ Rouen<br>CERMES3, CNRS, Inserm    |
| Référence de l'appel à projets (nom + année)                                                       | AAP 2019 « lutte contre les addictions aux substances psychoactives » |
| Citez les équipes partenaires (organismes, structures ou laboratoire de rattachement)              |                                                                       |
| Durée <b>initiale</b> du projet                                                                    | 24 mois                                                               |
| Période du projet (date début – date fin)                                                          | 1/10/2020 au 30/11/2022                                               |
| Avez-vous bénéficié d'une prolongation ? Si oui, de quelle durée ?                                 |                                                                       |
| <u>Le cas échéant</u> , expliquez succinctement les raisons de cette prolongation.                 |                                                                       |
| Identification du rédacteur                                                                        |                                                                       |
| Nom du rédacteur du rapport                                                                        | Boubal Camille, Le Hénaff Yannick                                     |
| Fonction au sein du projet ( <i>si différent du Coordinateur scientifique du projet</i> )          |                                                                       |

|                              |                                        |
|------------------------------|----------------------------------------|
| Téléphone                    | <b>06.63.00.34.07</b>                  |
| Adresse électronique         | <b>Yannick.le-henaff@univ-rouen.fr</b> |
| Date de rédaction du rapport | <b>Juin 2022 - janvier 2023</b>        |

Indiquer la liste du personnel recruté dans le cadre du projet (*si pertinent*)

| Nom    | Prénom         | Qualifications                | Date de recrutement               | Durée du contrat (en mois) | Type de contrat (CDD, vacation ...) |
|--------|----------------|-------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Bouhal | <b>Camille</b> | <b>Doctorat en sociologie</b> | <b>1<sup>e</sup> février 2021</b> | <b>18 mois</b>             | <b>CDD (post-doctorat)</b>          |
| ...    |                |                               |                                   |                            |                                     |

Donner la liste des autres personnes impliquées dans le projet.

| Nom       | Prénom  | Qualifications | % de son temps consacré au projet |
|-----------|---------|----------------|-----------------------------------|
| LE HENAFF | Yannick | <b>MCU</b>     | <b>35%</b>                        |
| ...       |         |                |                                   |

Donner la répartition (en pourcentage) des disciplines mobilisées dans le projet.

- Sociologie : 100%

-

## SYNTHESES ET RAPPORT SCIENTIFIQUE

### Synthèse courte

Cette synthèse a vocation à être publiée sur le site de l'IRéSP, et ses partenaires ou sur tout autre support de publication. Elle devra être rédigée de manière simple et claire de sorte à être compréhensible par un public initié mais non spécialiste.

Ce résumé doit satisfaire les exigences suivantes (**Max 4 pages, A4, Arial 11**) :

- Etre rédigé de façon à pouvoir être publié en l'état,
- Rédigé en français

Le contenu du document devra décrire :

- Contexte et objectifs du projet
- Méthodologie utilisée
- Principaux résultats obtenus
  - ⊖ apports en termes de connaissance
  - ⊖ apports en termes d'action de santé publique

- Impacts potentiels de ces résultats et perspectives pour la décision publique (politique de santé publique, politique de l'autonomie, ...)

Si le sport est *a priori* considéré comme un facteur protecteur des consommations de psychotropes (Palmer, 2020), plusieurs études révèlent au contraire une consommation de drogues accrue chez les sportifs, en particulier d'alcool (Lorente, et al, 2003 ; Peretti-Watel et al., 2003), ce que confirme une de nos enquêtes récentes (Le Hénaff et al., 2019). Mais alors que la plupart des recherches s'intéressent aux pratiques de consommations des sportifs, nous avons fait l'hypothèse du rôle central des dirigeants et des entraîneurs dans le cadre de ces pratiques. Ces derniers semblent en effet cernés par des injonctions contradictoires : favoriser la performance (et donc l'hygiène de vie) tout en encourageant les pratiques festives, présentées comme des rouages essentiels de la cohésion. Il s'agissait donc, en investissant cette nouvelle recherche, d'analyser les processus de production et de régulation des pratiques de consommation d'alcool au sein des clubs sportifs, en se focalisant sur les entraîneurs et les dirigeants. Leurs pratiques ordinaires de travail et relations avec les joueurs, et plus largement avec les protagonistes du club ont ainsi été analysées afin de comprendre en quoi ils contribuent, de façon inattendue ou parfois contradictoire, à réguler des pratiques sociales en matière d'alcool.

### **Méthodologies**

Le monde du rugby a été considéré comme un monde pertinent à questionner dans ce cadre pour trois raisons : d'abord de l'intérêt qu'ils suscitent auprès des alcooliers, vecteur publicitaire privilégié (Bonnet, 2020) ; les consommations importantes identifiées, comparativement à d'autres sports (Le Hénaff et al., 2019). Enfin car cette pratique permet d'analyser le poids et les contours des masculinités hégémoniques, dont nous avons fait l'hypothèse qu'elles prenaient des formes singulières (Galy, Mennesson, 2022). Des logiques de différenciation subtiles sont à l'œuvre qui se déclinent selon des formes viriles diverses, et qui prend ici la forme de « l'entrepreneur festif ».

Nous avons alors décidé de nous centrer sur le fonctionnement des clubs à l'échelle locale. L'enquête repose sur l'analyse de quarante-cinq entretiens dans trois clubs amateurs. Nous avons été guidés par un principe de diversification des terrains d'enquête, bien d'avantage que de comparaison *stricto sensu*. Des dirigeants, entraîneurs ainsi que les acteurs les plus actifs en matière de festivités ont été rencontrés (bénévoles s'occupant de la gestion de la buvette, des commandes, des relations avec les partenaires, etc.). Ces données ont été complétées par des observations, lors de fêtes particulières ou des jours de match, et même dans le quotidien de ces clubs.

Nous déployons nos résultats selon trois axes. Dans une première partie, nous nous intéressons à ce qui rend possible ces fêtes, et notamment au travail de confinement (qui les rend moins visible du grand public) et aux différents dispositifs encourageant ces pratiques festives. Puis, nous nous analysons le travail relationnel et affectif des dirigeants pour encourager ces festivités. Enfin, notre regard se porte sur les attentes visant à faire des joueurs des participants actifs à ces festivités, mais plus encore des organisateurs de celles-ci.

### **Confiner et inciter aux pratiques festives**

Les clubs enquêtés mettent à disposition des joueurs et des bénévoles un cadre susceptible d'encourager les festivités. Ce rôle est d'abord joué par le club house, qualifié de « lieu de vie » par ses membres, ayant un rôle la construction des collectifs. Il se présente comme un dispositif d'attachement au club, garant des formes de cohésion et espace de rencontre.

Ce clubhouse est aussi un rouage essentiel dans ce que nous nommons le travail de confinement des espaces et des temps festifs - et donc d'encadrement -, qui contribue à invisibiliser certaines de ces pratiques, et donc à les rendre possible. Et en particulier celles qui sont difficilement tolérées hors du monde du rugby. La nudité, les violences verbales et parfois sexistes, les chants et plus largement le bruit, constitutifs de ces groupes masculins, engendrent ainsi régulièrement des troubles et des tensions quand le groupe est confronté à l'extérieur, comme dans les bus ou les trains lors des retours de match

Les transgressions ne sont autorisées qu'à la condition de leur invisibilisation. Par exemple, les éducateurs se soucient de l'absence des parents de joueurs mineurs lors de déplacements en bus, pour laisser libre cours aux chants paillards ou à des formes de nudité. Ce confinement des pratiques festives viriles est la condition de leur perpétuation au sein d'un entre-soi exclusivement masculin ou presque. En d'autres termes, ces pratiques sont largement encouragées tant qu'elles ne sont pas perceptibles à l'extérieur, et donc quand elles n'abîment l'identité collective du club (Goffman, 1974).

Ce confinement facilite l'affranchissement de certaines normes et autorise une licence festive élargie, qui ne s'appuie pas seulement sur l'exclusion des étrangers au club, mais aussi sur la mise en retrait des dirigeants et entraîneurs qui s'éclipsent au cours de la soirée. C'est dans cette même perspective que sont valorisés les espaces de tolérances à leurs pratiques festives, soit les établissements les plus tolérants (le « bar du club »). Confinées de la sorte, ces pratiques festives peuvent se développer sans entrer en tension avec des normes de retenue attendues dans d'autres espaces sociaux.

Si cette privatisation des espaces encourage, selon toute vraisemblance, les excès, des dispositifs incitent également les joueurs à participer aux fêtes et rendent possible les consommations d'alcool. Le premier d'entre eux est la valorisation du don, inscrivant ces consommations d'alcool dans les sociabilités quotidiennes des clubs, au point d'irriguer de nombreuses interactions. Elles marquent l'accueil des dirigeants des équipes adverses lors du repas d'avant-match, ou à la fin du match de celui-ci, mais prennent également place lors des rencontres avec les sponsors et les différents partenaires.

Le « système des tournées » (Weber, 2001) est, dans ce cadre, valorisé. Tout comme l'analyse Nicolas Renahy au sujet des pots organisés dans un club de foot amateur, la tournée ne relève « pas tant d'un don personnalisé visant à créer une situation de réciprocité vis-à-vis de tel ou tel individu que d'un don au groupe, qui permet de s'y rattacher tout en assurant sa participation effective à la sociabilité ainsi perpétuée » (2010, p.89). La consommation n'a donc pas seulement une signification sociale, elle est aussi soumise à des normes contraignantes (Perrin-Hérédia, Ducourant, 2019, p.135).

Comme Merle et Le Beau (2004) le soulignaient, les agents et cadres de la Poste ne boivent pas seuls en raison de l'organisation du travail, qui impose une vie collective. C'est également le cas pour le rugby où les consommations sont collectives.

#### **Des dirigeants dans les fêtes : l'analyse du travail relationnel**

Un important travail relationnel et affectif (Mears, 2015) est observable parmi les dirigeants afin que les joueurs s'impliquent auprès de leurs coéquipiers et pour le club à travers des festivités. La plupart des dirigeants et entraîneurs se vivent ainsi comme les garants de cette cohésion, et parmi les principaux acteurs. Ils s'imposent ici d'y participer tout en s'en retirant afin de préserver des moments uniquement dédiés aux joueurs, entre eux pour construire leurs liens de solidarité loin des regards de l'autorité dirigeante.

Les entraîneurs et dirigeants sont, dans ce cadre, d'importants prescripteurs de festivités auprès des joueurs. On qualifie de « casaniers » ceux qui ne restent pas avec l'équipe après les matchs ou entraînements et ils se « font vanner ». L'usage de l'humour dénote un partage et une réaffirmation de normes entre entraîneurs et joueurs (Frisch-Gauthier, 1961 ; Damont & Pégard, 2017).

Ce travail relationnel, qui prend également forme lors des festivités, tend également à façonner les significations données à ces moments, mais aussi aux effets psychotropiques des consommations (Selponi, 2019). La gestion du bar permet – tâche uniquement allouée aux dirigeants -, dans une certaine mesure et jusqu'à ce qu'ils quittent les lieux, de garder un œil sur les consommations et les catégories d'alcool proposées. C'est dans cette même perspective que les dirigeants sont attachés à garder la main sur les lieux de stockage des futs ou des bouteilles d'alcool, qui restent tus ou mis sous clés. C'est ainsi la bière qui est essentiellement proposée dans ces espaces, et qui n'est à ce titre jamais problématisée. De la sorte, ces dirigeants participent à la construction sociale des effets de ces psychotropes (Selponi, 2019), mais aussi de leurs risques. La bière, largement disponible est considérée comme un produit fédérateur, par opposition aux « alcools forts » distribués avec parcimonie et jugés vecteurs de problèmes.

Pour tous les enquêtés, ces moments festifs sont d'une importance capitale, favorisant la connaissance des joueurs, leur rapprochement, et même la performance sportive. Les fêtes sont perçues par les dirigeants et entraîneurs comme des modes de socialisation propices à la constitution de solidarités et de prises de risques sur le terrain. Les dirigeants peuvent ainsi fermer les yeux sur certaines pratiques de transgressions et d'alcoolisation au prétexte qu'elles participent de la construction d'un collectif sportif ; voire se réjouissent de la démonstration de ces « *conneries* » dès lors qu'elles sont collectives. Ces pratiques festives peuvent être appréhendées comme des *collective rituals of confidence building*, soit des pratiques collectives homosociales et ritualisées, dispositifs de mobilisation des masculinités autant que de construction de la confiance (Grazian, 2007).

S'engager dans un travail d'encadrement des consommations d'alcool, et plus largement des festivités, s'avère complexe dans ce monde social. D'abord car ces pratiques festives relèvent de la norme, et les interventions sont vectrices de tension. Et c'est également à cette aune qu'il faut considérer la mise en retrait des dirigeants au fur et à mesure que les fêtes se poursuivent dans la nuit. Ce retrait des espaces festifs leur permet de ne pas perdre la face en cas d'inconduites des joueurs. Ils participent ainsi largement à ces « transgressions réglées » (Pialoux, 1992, 101) : l'évitement de situations (Goffman, 1974) où les écarts seraient trop évidents et visibles est ainsi un principe de figuration largement répandu dans ce monde social. Ce premier principe de figuration prend la forme de l'inattention calculée (Goffman, 1974), que l'on observe également lorsque ces dirigeants ferment les yeux face à la présence d'alcool, fort notamment, lors des stages, ou chez les catégories plus jeunes.

Face à cette difficulté à intervenir, les relations à la plaisanterie sont largement mobilisées. Elles permettent de marquer la faute (un jour étant sorti la veille d'un match par exemple), de signaler au joueur que l'on n'est pas dupe. La *chambre*, forme d'humour largement partagée dans ce monde social, permet ainsi de signaler que l'on a vu sans formellement sanctionner.

### **Produire des entrepreneurs festifs**

Il n'est pas seulement attendu des joueurs qu'ils participent aux festivités, mais également qu'ils participent à leur organisation, selon des formes de masculinité dont nous proposons ici de dessiner les contours et que nous regroupons sous l'expression « d'entrepreneurs festifs ».

Ces pratiques festives sont d'abord conditionnées à un impératif dont rend compte une expression leitmotiv de ce monde : « *il faut assumer* », injonction qui définit en grande partie les limites de ce qui est toléré lors de ces festivités. Cette formule rend compte de la nécessité d'être présent – c'est-à-dire de participer au match –, mais aussi et surtout de « *s'engager* » selon les critères d'investissement corporel viril de ce monde. Les sorties festives sont tolérées (y compris les veilles de match) sous la condition d'« *assumer* » : les douleurs physiques, la fatigue et l'état de santé dégradé, et donc les risques de blessure. Ici comme dans les virilités populaires, on dénonce celui qui s'écoute trop (Boltanski, 1970 ; Teboul, 2015), et les festivités peuvent même s'apparenter à un apprentissage de la gestion et du dépassement des douleurs corporelles.

Cet ethos sportif et viriliste particulier s'imprègne dans les corps, mais participe plus largement d'attentes qui vont au-delà de la participation aux festivités ; il est également attendu des joueurs qu'ils organisent eux-mêmes des festivités. Dans les trois associations, le club house est régulièrement prêté aux joueurs pour des dîners, des anniversaires ou des festivités diverses, et des fûts ou des bouteilles de vin leur sont régulièrement offerts à ces occasions.

L'organisation de ces festivités entre joueurs est rendue possible par la mise en place d'une Amicale des joueurs ou d'une cagnotte, qui participe d'une économie locale de la fête au sein des clubs. Pour récolter des fonds, les joueurs sont encouragés à organiser des événements tout au long de l'année. Ils s'exercent ainsi à la pratique de la comptabilité, de la logistique ou encore de la vente, ce qui traduit finalement l'apprentissage d'un « sérieux managérial » (Abraham, 2007). Les compétences festives se traduisent aussi par la maîtrise des « *débordements* ». Il y a un travail de responsabilisation des joueurs : apprendre à laisser propre le club house, assurer la sécurité autour du bar ou encore savoir tenir une

buvette à l'extérieur. Cette éducation à l'entrepreneuriat fait écho à d'autres recherches, pointant les proximités fortes entre cercles économiques locaux et clubs de rugby (Augustin, Garrigou, 1985 ; Basson, 2018).

Outre les soutiens matériels, ces encouragements à investir les organisations festives se traduisent par des discours valorisant les « leaders festifs », capables de créer la cohésion de groupe en participant activement ou organisant des soirées. Ces « *leaders* » témoignent à leur manière, de l'idéal des valeurs associatives sportives (Falcoz, Walter, 2009). En faisant de la solidarité et des fêtes un enjeu, les dispositions festives peuvent se convertir en ressource pour ces sportifs consacrés, sur le marché des joueurs, mais aussi sur le marché de l'emploi local.

### **Conclusion**

Le monde du rugby soulève un paradoxe promotionnant tout à la fois les pratiques festives, et notamment de consommation d'alcool, et la performance sportive.

Force est de constater que dans ce fief de la masculinité, les pratiques de consommation irriguent largement les relations quotidiennes, et participent de ces sociabilités. Et c'est d'ailleurs sur la revendication de la « convivialité » - le terme a traversé notre recherche - que se justifient en grande partie ces pratiques festives. Convivialité nécessaire à la fois pour construire l'attachement au club mais également pour construire les solidarités, entre joueurs en particulier. Imprégnés d'idéaux virils, ces moments festifs, largement encouragés, sont également des espaces propices à l'excès. Loin de constituer une faute, ceux-ci, à condition d'impliquer le collectif, sont même valorisés car terreau de l'identité. Les pratiques les plus transgressives sont d'ailleurs rendues possible par un travail de confinement géographique (il s'agit de faire la fête loin des regards) et de valorisation de l'entre-soi (écartant les étrangers à la pratique).

Ces pratiques de consommation prennent sens dans le cadre d'une masculinité que nous avons tenté de caractériser, valorisant notamment à valoriser la figure de l'entrepreneur festif. Ces joueurs peuvent alors faire de leurs dispositions festives une ressource, à la fois sur le marché du travail sportif (certains joueurs étant rétribués financièrement), mais aussi sur le marché du travail tout court.

Notre recherche soulève deux leviers pour l'aide à la décision pour l'action publique dans le cadre de la sensibilisation aux pratiques de consommation d'alcool. Elle invite d'abord à considérer la question des consommations d'alcool non seulement au prisme de la jeunesse – et par les risques comme c'est le plus souvent proposé - mais aussi à la lumière des questions de genre. Cette sensibilisation aux pratiques de consommation peut ensuite être appréhendée à l'échelle des organisations (sportives), et notamment des dirigeants et entraîneurs.

## Rapport scientifique

Donner une description **complète et détaillée** (entre 50 et 100 p. max) des travaux réalisés dans le cadre du projet et des résultats obtenus. Pour cette partie, tous livrables (rapport, thèse ou mémoire de Master...) réalisés au cours du projet devront être également transmis à l'IRESP.

**Toutes informations confidentielles qui ne pourront pas faire l'objet d'une divulgation ou qui sont sous embargo, doivent être portées à la connaissance de l'IRESP.**

Un rapport est attendu selon le plan suivant :

- Le contexte de la recherche

- Le rappel des objectifs
- Les méthodologies utilisées
- Les résultats significatifs (les graphiques ou tableaux doivent avoir une légende détaillée)
- Les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre
- Les interactions entre les équipes, les efforts en matière d'interdisciplinarité
- Eventuellement, justification des écarts par rapport aux prévisions initiales
- Les apports pour la recherche en matière de production de connaissances scientifiques
- Les perspectives en termes d'aide à la décision pour l'action publique
- La stratégie de valorisation scientifique et de diffusion des résultats

Pour chaque tâche initialement prévue ou décidée en cours de projet, merci de préciser :

- dans quelle mesure les objectifs ont été atteints ;
- l'état d'avancement de la tâche (réalisée, retardée, révisée, abandonnée) ;
- leur apport dans le domaine ;

### **Contexte de la recherche**

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première étude financée par l'Institut National du Cancer (Le Hénaff et al., 2019) qui visait à analyser les pratiques de consommation d'alcool au sein de deux groupes de sportifs aux pratiques clairement distinctes : les rugby(wo)men et les grimpeur.ses. Fort de cette première recherche - dont nous rappelons plus loin les principaux résultats -, nous nous faisons fort de comprendre les relations et négociations complexes de l'alcool et des consommations dans ces deux mondes sportifs<sup>1</sup>, faisant le constat de l'intérêt de porter la focale sur les dirigeants. En s'appuyant sur le concept d'ordre négocié (Strauss, 1992), nous postulons des difficultés, pour les éducateurs comme pour les dirigeants, à investir des postures préventives à l'égard de la consommation d'alcool. Alors que ces acteurs disposent d'un rôle central dans le cadre de la réduction des usages à risques - les normes transmises par les administrateurs des clubs ont un poids déterminant dans la consommation d'alcool (Thompson et al., 2017) -, ils apparaissent largement démunis (Rowland et al., 2015), et surtout sujet à des injonctions contradictoires.

Il s'agissait donc, en investissant cette nouvelle recherche, d'analyser les processus de production et de régulation des pratiques de consommation d'alcool au sein des clubs sportifs, en se focalisant sur les entraîneurs et les dirigeants.

### ***Quelques éléments de littérature : sport et alcool, des liens complexes à investiguer***

---

<sup>1</sup> Comme nous l'indiquons plus loin, notre focale s'est progressivement concentrée sur le monde du rugby, qui s'est imposé comme plus pertinent à questionner. Nous revenons sur ce recentrement dans la partie méthodologie.

## Les liens complexes entre monde du sport et monde de l'alcool

En France, la promotion des boissons alcoolisées, est régie par la loi Évin promulguée en 1991. L'alinéa 2 de l'article L.17 dispose que « toute opération de parrainage est interdite lorsqu'elle a pour objet ou pour effet la propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur des boissons alcooliques ». Cette mesure, visant à conserver les supposés bienfaits hygiénistes de la pratique sportive, se veut le point d'orgue d'une série de dispositions adoptées depuis l'après-guerre. En effet, l'ordonnance du 29 novembre 1960<sup>2</sup> interdisait déjà toute publicité pour des boissons alcooliques dans les enceintes sportives avant que la loi Barzach de 1987<sup>3</sup> ne mette fin à la publicité en faveur des boissons alcoolisées à la télévision. Plusieurs failles juridiques dans la loi Évin ont été relevées dans lesquelles les alcooliers n'ont pas manqué s'engouffrer (Gras, 2000 ; Andrieu et al, 2007). La question de l'autorisation du sponsoring par les marques de boissons alcoolisées revient par ailleurs régulièrement dans l'agenda politique, notamment pour des raisons économiques liées au financement des clubs professionnels.

Si les alcooliers usent de stratagèmes flirtant avec la législation pour continuer de s'associer au sport en général, il semblerait que le rugby demeure à leurs yeux un vecteur publicitaire privilégié, profitant du triple processus de professionnalisation-médiatisation-mondialisation qu'il rencontre depuis les années 1990 (Cassagne, Boure, 2010). En s'associant aux instances mondiales et européennes, par le biais notamment des Coupes d'Europe et du Monde, ces industriels ont pu bénéficier d'une part d'un rayonnement à plus large échelle et d'autre part d'une législation moins drastique en ce qui concerne la promotion des boissons alcoolisées. C'est ainsi qu'*Heineken* devint partenaire de la Coupe du Monde en 1995 et acheta les droits pour associer son nom à la Coupe d'Europe des clubs la même année. Bien que pour respecter la loi Évin, celle-ci fut rebaptisée sous le nom de *H Cup* en France, tous les codes du brasseur hollandais (étoile rouge, dominance de couleurs verte et blanche) restent clairement identifiables sur le logo de la compétition<sup>4</sup>. Plus récemment c'est *Guinness* qui est devenu en 2019 le partenaire du Tournoi des Six Nations, lui permettant ainsi d'apparaître au centre de tous les terrains (sauf celui du Stade de France). Grâce à ces partenariats signés à l'échelle européenne ou internationale, les alcooliers parviennent ainsi à être présents dans l'espace audiovisuel français à travers la diffusion de matchs retransmis depuis l'étranger<sup>5</sup>.

Parallèlement à cette stratégie globale, les marques de spiritueux restent très actives dans le milieu du rugby en France, bénéficiant de liens très anciens tissés avec les clubs et les instances fédérales. Pour exemple, jusqu'à l'ouverture du Centre National du Rugby (CNR) à Marcoussis en 2002, le XV de France avait pour habitude depuis 1980 de se regrouper au

---

<sup>2</sup> Ordonnance n°60-1253 du 29 novembre 1960 modifiant le Code des débits et des mesures de lutte contre l'alcoolisme.

<sup>3</sup> Loi n° 87-588 du 30 juillet 1987 portant diverses mesures d'ordre social.

<sup>4</sup> Après avoir disparu de l'identité visuelle de la Coupe d'Europe de rugby devenue l'European Rugby Champion's Cup suite à sa refonte structurelle en 2014, *Heineken* est redevenu le sponsor titre de la compétition depuis la saison 2018-2019.

<sup>5</sup> L'ANPAA accusait déjà en 2007 ces industriels de ne pas respecter la loi Évin. C'est ainsi qu'*Heineken* fut condamné en 2007 à annuler sa campagne médias et de retirer son matériel publicitaire distribué dans les bars à l'occasion de la Coupe du Monde en France.

domaine de la Voisine dans les Yvelines, propriété du groupe *Pernod-Ricard*<sup>6</sup>. Et Benoît Dauga, ancien capitaine de l'équipe nationale, qui le dirigeait, fait partie de la longue liste d'internationaux qui ont rejoint la société de spiritueux au sein du service communication et relations publiques. Ces exemples confirment par là-même l'appétence des rugbymen à se reconverter dans ce secteur d'activité (Saouter, 2001 ; Bonnet et al, 2015), et renforce vraisemblablement les liens entre leur nouvelle activité professionnelle et leur monde sportif. Malgré la loi Évin, les alcooliers continuent d'apparaître parmi les partenaires de la Fédération Française de Rugby ou de ses entités locales, à travers des logos « alibi » ou leurs marques sans alcool. C'est ainsi que *Pacific* qui appartient au groupe *Pernod-Ricard* est partenaire de la Ligue d'Ile de France et de plusieurs comités départementaux (Paris, Ain, Isère) tandis que le groupe *Kronenbourg* est présent par l'intermédiaire de sa bière *Tourtel* aux côtés de la Ligue Occitanie. L'interdiction d'affichage sur le terrain de jeu a incité les marques de bière et d'apéritif à en investir un autre : celui de la troisième mi-temps ; véritable institution dans le milieu du rugby, dont l'image positive leur permet de bénéficier d'une certaine indulgence non pas tant de la part du législateur que de l'ensemble des acteurs sociaux (Bonnet et al, 2015). L'on retrouve ainsi régulièrement les marques de spiritueux dans les coursives des stades de rugby qui obtiennent de manière quasi systématique les autorisations préfectorales pour vendre de l'alcool ; ou dans les réceptions d'après matchs des clubs de tout niveau qui exploitent la licence de leurs prestataires restaurateurs.

A des échelles encore plus locales, ces liens semblent prendre des formes différentes. Ils s'inscrivent tout d'abord dans l'importance du club-house dans la survie économique des clubs – tout au moins cela est-il présenté comme tel par la majorité du monde amateur, mais aussi dans la revendication de la troisième mi-temps comme espace de construction de la cohésion de l'équipe, élément censément nécessaire à la performance (Fuchs, Le Hénaff, 2014). Ces exemples alimentent par ailleurs les soupçons de collusion les industriels et le monde du sport (Palmer, 2020 ; Wenner Jackson, 2009), et entretient l'hypothèse de sa normalisation. Comment cela prend-il forme parmi les éducateurs et les dirigeants dans les clubs ? Comment, au quotidien, négocient-ils et donnent-ils sens à ce qui apparaît comme une injonction contradictoire entre la recherche de performance (revendiquée dans l'ensemble des clubs rencontrés) et celle de la « convivialité » (promotionnant les pratiques festives et les consommations d'alcool) ?

### Le sport, élément protecteur ou accélérateur de la consommation d'alcool ?

Si le sport est *a priori* considéré comme un facteur protecteur des consommations de psychotropes (Palmer, 2020), plusieurs études révèlent au contraire une consommation de drogues accrue chez les sportifs (Lorente, et al, 2003 ; Peretti-Watel et al., 2003). Les revues de littérature conduites par Lisha et Sussman (2010) et Kwan et al. (2014) aboutissent ainsi à la démonstration d'une relation positive, quoique contrastée, entre pratique sportive et consommation d'alcool en particulier. Cette corrélation semble néanmoins modulée par des

<sup>6</sup> Les frais des rassemblements étaient en réalité imputés au poste de publicité interne de la société (Echegut, Alain. 2001. « “Château Ricard”, domaine réservé du XV de France », *Les Échos*, 6 avril, [en ligne]. Le Rugby Club de Toulon bénéficie également régulièrement des infrastructures appartenant au groupe sur l'île des Embiez, située au large de Six-Fours-les-Plages. Enfin, il est de tradition que le Congrès annuel de la FFR se clôture par un dîner offert par *Pernod*.

caractéristiques telles que le genre (Peretti-Watel et al., 2003 ; Peretti-Watel, et al., 2002), l'âge (Peck et al., 2008; Terry-et al., 2011; Veliz et al., 2015), le statut socio-économique (Hoffman, 2006), et le type de sport pratiqué (Kwan et al., 2014).

Dans une enquête récente en France (Le Hénaff et al., 2019), notre équipe de chercheurs s'est intéressée aux pratiquants de rugby et d'escalade, attestant chez ces deux catégories de sportifs d'une plus grande consommation d'alcool comparativement à la population générale. Ces deux catégories de sportifs témoignent notamment d'une fréquence des ivresses plus importante et d'« alcoolisations ponctuelles importantes » (plus de six verres standards au cours d'une même occasion) plus conséquente. Par ailleurs, cette enquête tend à mettre en évidence un effet sport marqué, les rugby(wo)men présentant une consommation plus à risque, plus conséquente et plus intense que les grimpeurs.

#### Quelques éléments de littérature sur les approches quantitatives : comment sont questionnées les consommations d'alcool dans les mondes sportifs ?

Nous avons procédé à notre propre revue de littérature des approches quantitatives<sup>7</sup> (N=46 articles), à partir d'une recherche sur la base de données *Science direct* avec comme entrée « *sport + alcohol* ». Sont ici écartés les travaux relevant des sciences biomédicales. À cette revue de littérature sont venues s'ajouter certaines recherches françaises permettant de situer ces travaux à l'international. Ces études relèvent essentiellement des champs de l'addictologie, de la psychologie et de la santé publique. Dans leur immense majorité, ces recherches s'intéressent aux liens de causalité entre sport et alcool et, fréquemment, aux conséquences de ces consommations qui sont essentiellement appréhendées en termes de violences et de comportements agressifs. Cette littérature est à première vue déconcertante : il y a peu de consensus sur les catégories utilisées (et en premier lieu celle de sportif) et les outils mobilisés pour objectiver la consommation d'alcool sont variés (test AUDIT, Daily Drinking Questionnaire, Drinking Norms Rating Form, etc.).

De cette littérature émerge un intérêt premier pour les « jeunes », avec une focale importante sur les différentes formes de violence, faisant écho au mythe de la jeunesse en perdition (Peretti-Watel, 2004). Ces orientations ne sont pas sans rappeler la manière dont sont pensées et construites les politiques de santé publique contre les drogues (Beck et al., 2010). Appréhendées sous ce double prisme (alcool des jeunes et violences), les consommations de ce public sportif sont présentées comme déviantes au sens du regard qu'en porte le monde adulte (Le Hénaff et al., 2021). Les approches psychologiques sont largement dominantes, et visent à élaborer des modèles prédictifs des risques de consommation excessive et de groupes à risque. La « culture sportive » - sans que ce terme ne soit réellement défini et « l'identité d'athlète » apparaissent comme des interprétations fréquentes des consommations d'alcool plus élevées dans cette population. Cette armature conceptuelle s'inscrit dans les cadres de la santé publique, et plus avant dans les nouvelles formes de gouvernance impliquant une gestion plus individualisée de sa santé, où les conduites à risque sont une notion centrale (Peretti-Watel, 2004). Les jeunes sont ainsi saisis comme une population à risque.

<sup>7</sup> Cette revue de littérature n'aurait pas été possible sans le travail de Nicolas Commune.

Ces orientations éclairent, tout autant qu'elles laissent dans l'ombre. Des publics sont ainsi relégués : sportifs amateurs ou plus âgés, ou bien encore les pratiquants récréationnels. Le monde du sport est en outre fréquemment appréhendé de manière homogène ; tout au plus distingue-t-on sports individuels et collectifs. Or, par-delà les pratiques sportives existent des forces structurantes, comme les dynamiques et distributions de genre (avec des sports socialement construits comme masculin, féminin) ou de classe (Poortinga (2007) constitue à ce titre une exception notable). Basés sur les champs de l'addictologie, de la santé publique et de la psychologie, ces travaux valorisent une approche individualisante des problèmes sociaux écartant le poids des structures sociales.

Ces enquêtes quantitatives sont utilement éclairées par des recherches plus qualitatives ; d'autant plus que les premières sont le plus souvent le fait de chercheurs inscrits hors du champ de la sociologie du sport (et des sciences sociales plus largement), qui ne prennent donc pas, ou peu, en compte la diversité des pratiques sportives et la spécificité de certaines variables (Halldorsson et al., 2014).

Plusieurs enquêtes montrent ainsi le poids des dimensions socialement construites comme masculines, favorisant les consommations d'alcool. Ces auteurs avancent le plus souvent le lien entre consommation d'alcool et expression de la virilité, mais également le poids des logiques de l'honneur et du défi (Waitt, Warren, 2008 ; Le Hénaff, Fuchs, 2014). Dans certaines pratiques sportives, où l'alcoolisation occupe une place centrale dans les initiations et les formes de socialisation, l'abstinence, ou la moindre consommation d'alcool, s'apparente alors à une menace identitaire (Clayton, 2012 ; Le Hénaff et al., 2019). Dans une perspective légèrement différente, Bonnet et al. (2015) montrent comment, dans le cas du rugby, les jeunes pratiquants sont socialisés à la troisième mi-temps, et par extension à la consommation d'alcool, normalisée dans ce cadre. Toutefois, la masculinité hégémonique n'est pas le seul déterminant de la valorisation de la consommation d'alcool, qui peut s'inscrire dans les revendications festives de certaines pratiques sportives (Crocket, 2014).

Le Hénaff et al. (2019), dans leur comparaison du rugby et de l'escalade, insistent sur l'intérêt d'une « comparaison raisonnée » (Bromberger, 1996) permettant, par contraste, de mettre en évidence les spécificités de chacun de ces deux mondes sportifs, dans lesquels prennent sens les consommations d'alcool. Le monde de l'escalade tend ainsi à valoriser la sobriété et l'auto-discipline, et le corps est apprécié comme un capital à préserver. Contrairement aux grimpeurs pour qui la consommation d'alcool viendrait à la fois nuire à la performance et surtout au plaisir de l'escalade, les rugby(women) n'identifient pas - ou peu - d'incompatibilité entre alcoolisation et pratique sportive. Par ailleurs, le monde du rugby consacre un ensemble d'espaces (le *club-house*, des bars dédiés) et de temps ritualisés (après match *a minima*, voire après les entraînements) créant des opportunités - au sens de la sociologie de la déviance (Peretti-Watel, 2011) - de boire de l'alcool, y compris pour les plus jeunes (Bonnet et al., 2015).

Considérer le rugby comme un espace propice à la consommation nécessite de prendre également en compte les contextes, et la manière dont joueurs, dirigeants et entraîneurs participent à les créer. Or, très peu de recherches s'intéressent à la manière dont la prévention

ou la régulation des consommations sont investies, au sein des fédérations nationales comme dans les clubs sportifs (Feliu et al., 2019) ; alors même que les éducateurs et les dirigeants, au niveau local, apparaissent comme des acteurs essentiels (Rowland et al., 2015 ; Thompson et al., 2017). Penser en termes de pratiques festives, intégrant les pratiques de consommation, permet à ce titre de rendre compte de la complexité des relations sociales qui se nouent autour, inscrites dans des temporalités et des interactions ordinaires (Pialoux, 1992 ; Merle, Le Beau, 2004).

Comprendre ces pratiques festives et de consommation implique donc de rendre compte de la tessiture de ces relations sociales, et donc aux contours genrés de ce monde social.

### Analyser les pratiques de sociabilités dans les espaces sportifs masculins pour rendre compte des pratiques de consommation d'alcool

« Male reserve » (Sheard, Dunning, 1973, 8), le rugby, imprégné des marqueurs de la virilité, favoriserait l'expression des normes de la masculinité (Dine, 2007), tout en participant de la construction du masculin. Cette activité participe de la valorisation des formes considérées comme hégémoniques des masculinités, qui font écho à des dispositions masculines populaires : valorisation de l'action, de la force et de la rudesse, goût du risque et de la performance, ou bien encore propension à l'affrontement, et de manière plus spécifique revendication d'un esprit de groupe et de solidarité (Darbon, 1997 ; Dine, 2007).

Pour autant, les contours de ces masculinités hégémoniques, y compris dans des sphères largement imprégnées d'idéaux virils, prennent des formes singulières selon les spécificités de ces mondes sociaux, à l'instar de la boxe thaïe en banlieue (Oualhaci, 2015), de l'armée (Teboul, 2015), des professeurs de fitness (Galy, Mennesson, 2022), des marins-pêcheurs (Clouette, 2021), etc. Des logiques de différenciation subtiles sont à l'œuvre, et notamment dans l'expression de ces usages du corps qui se déclinent selon des formes viriles diverses. Et pour ce qui nous intéresse ici, les pratiques masculines et populaires de consommation d'alcool apparaissent elles aussi différenciées, entre l'injonction à tenir (Thurnell-Read, 2017) et celle à s'enivrer jusqu'à la perte de contrôle (Thurnell-Read, 2011). Si comme le rappelle Galy et Mennesson (2022), « chaque champ sportif dispose d'une forme de masculinité hégémonique [...] « cette forme de masculinité n'épuise cependant pas le répertoire des masculinités "disponibles" » (au sens de « susceptibles d'être incarnées ») (Connell, 2014, p. 11) ». Les masculinités sportives, y compris en contexte hégémonique, restent à explorer dans leur diversité dans la diversité de ces mondes, et notamment sportifs.

Dans ce rapport, nous interrogeons les pratiques festives, qui sont centrales dans la vie des clubs de rugby, mais aussi dans de nombreuses autres pratiques collectives, à l'instar du football (Coquard, 2018 ; Faure, 1989). Nous nous intéressons en particulier aux contours des masculinités festives au rugby en tant qu'elles sont collectivement façonnées, et en particulier à « la constitution pratique des masculinités comme façons de vivre au quotidien dans des situations données » (Connell et Messerschmidt 2015 in Coquard, 2018).

Le club n'est ici pas seulement considéré comme une structure de formation sportive (véhiculant uniquement des savoir-faire athlétiques), mais également comme une fabrique des

individus, au moins participant à cette dynamique. Pour cela, on ne s'emploie pas à interroger la variété de ces appropriations par les joueurs, mais le travail opéré par l'encadrement. La construction du bon joueur, et par extension du masculin, s'inscrit dans des conduites attendues sur le terrain mais aussi en dehors. Ces aspirations ne se réduisent en effet pas à aux seules capacités sportives, techniques et physiques. Comme le rappelle J.M. Faure, le sport « est un jeu social avant d'être un jeu sportif » (1989, 68), développant selon les contextes « ses propres règles qui échappent à la recherche de l'excellence sportive » (Ibid., 71). Les logiques de sélection dans l'équipe par exemple ne se conforment pas aux seuls aspects sportifs. Analysant un club de football rural, Coquard (2018) indique l'importance des réseaux de sociabilité et de conformation hors du terrain, et pointe notamment des logiques de disponibilité pour les autres et la fête, et plus largement les différents éléments qui participent à construire réputation et respectabilité. A Voutré, Faure (1989, 71) indiquait dans un cadre similaire que « l'intégration à l'équipe ne passe pas par l'entraînement, mais par les normes de la sociabilité populaire qui définissent des manières d'être ensemble » (Faure, 1989, 71). Sans en analyser pleinement les ressorts A. Saouter (1995) indique aussi à propos du rugby que « Les dispositions requises pour être un bon joueur sont ainsi à la fois formées et éprouvées dans une expérience d'engagement physique vécu dans d'autres registres que le sport, ceux, en particulier, de l'alimentation et de la sexualité », et donc des festivités et des troisièmes mi-temps, qui nous intéressent prioritairement ici.

Lors de leurs festivités, les rugbymen ont la réputation de flirter avec les frontières de la transgression en termes d'ivresse, de nudité, de contact physique voire de violence (Darbon, 1997 ; Sheard, Dunning, 1973). Pourtant, ces pratiques festives ne se déroulent pas sans règles. Derrière cette apparente permissivité des festivités au rugby existe « une organisation extrêmement rigide » (Saouter, 2000, 67), qui reste à étudier. Or, la littérature s'est peu, voire pas, intéressée au travail et à l'engagement spécifique des dirigeants, ce que nous proposons de faire.

### Étude des formes de gouvernement des conduites

Dans ce cadre, des travaux sociologiques s'intéressent aux formes contemporaines que prend le « gouvernement des conduites », c'est-à-dire aux acteurs, dispositifs et politiques publiques qui visent à orienter les comportements individuels au nom de l'intérêt collectif (Dubuisson-Quellier, 2016). Dans la lignée du travail de Michel Foucault (1978 [2004]) sur les modalités d'exercice du pouvoir par les États, ces travaux montrent que loin de jouer sur la contrainte, sur la surveillance ou sur l'injonction, les processus récents de régulation des corps (Fassin et Memmi, 2004) et des conduites correspondent davantage à des « dispositifs de sécurité ». Ils usent de modalités indirectes qui passent par l'autorégulation et reposent sur un transfert de responsabilité aux individus. Comme le résument Marina Honta *et al.*, ce « processus de gouvernement suppose l'intériorisation et l'autocontrôle, mais aussi l'incorporation, soit la maîtrise du corps et l'autocontrainte des conduites » (2018, p7-8). Dans le domaine de la santé publique, Florent Schmitt et Marie Jauffret-Roustide (2018) montrent, par exemple, comment s'opère ce travail de normalisation douce auprès d'usagers de drogues. Afin de transformer les représentations et comportements des consommateurs, les professionnels en réduction des risques adoptent des attitudes ostensiblement bienveillantes pour « libérer la parole » et entretiennent des formes diverses de proximité et de complicité afin de « laisser faire sans

laisser aller » (p.71). Plus encore, Yohan Selponi (2018 et 2019) montre comment ce contrôle peut être invisibilisé. Lorsqu'ils traitent de conduites addictives, les professionnels de prévention en milieu scolaire que le sociologue étudie mettent en scène leurs propres pratiques de consommation et (re)produisent les normes sociales associées aux consommations afin de rechercher l'identification des élèves et ne pas apparaître comme des agents moralisateurs. Ces pratiques peuvent avoir pour effet paradoxal de construire les consommations massives qu'ils cherchent à prévenir.

Dans cette veine, d'autres travaux qui croisent la sociologie de l'action publique et la sociologie économique, s'intéressent aux relais de l'action publique, c'est-à-dire aux « formes de délégation non instituée, informelle, sans cahier des charges, qui font intervenir, parfois malgré eux, des acteurs dont les pratiques de travail assurent la circulation de l'action publique jusqu'au « niveau de la rue » » (Frau, Taiclet, 2021, p.9). Dans leurs pratiques de travail, des acteurs peuvent en effet « sans en avoir l'air », actualiser des normes d'action publique et ainsi contribuer à réguler un secteur d'activité ou des pratiques sociales. C'est le cas des débitants de boissons étudiés par Paco Rapin (2021) qui participent paradoxalement à la diffusion de normes relatives à la lutte contre l'alcoolisme, de par leur encadrement réglementaire et leurs interactions avec des agents de contrôle. Les serveurs aussi se révèlent être des *street-level bureaucrats* dans leurs interactions avec les consommateurs en matière d'alcool (Buvik, Tutenges, 2018).

Comme nous l'avons vu, les pratiques de consommation d'alcool dans les espaces sportifs font l'objet d'une réglementation, avec la loi Évin en France notamment. Par ailleurs, le sport reste un lieu de gouvernement de corps. D'autant que pratiquer une activité physique et plus encore du sport est aujourd'hui scientifiquement reconnu comme un facteur de santé pour la population. Intégrée en France dans différents plans nationaux de santé publique depuis le début des années 2000, elle s'est progressivement constituée au sein d'une action publique spécifique inscrite dans une approche transversale interministérielle<sup>8</sup>. Dès lors, appréhender les dirigeants et les entraîneurs comme des intermédiaires de l'action publique permet d'analyser comment, dans leurs pratiques ordinaires de travail et relations avec les joueurs, ils contribuent, de façon inattendue ou parfois contradictoire, à réguler des pratiques sociales en matière d'alcool.

## **Méthodologies**

Plusieurs pistes de recherche, initialement suivies puis abandonnées, ont permis de circonscrire notre terrain d'enquête.

Une comparaison des pratiques festives dans le milieu de l'escalade et du rugby a tout d'abord été envisagée. Dans ce cadre, six entretiens exploratoires ont été menés avec des dirigeants de club d'escalade, et un avec un brasseur ayant entretenu des liens – assez limités – avec une compétition d'escalade. Ce terrain nous est alors apparu moins pertinent comme les festivités

---

<sup>8</sup> Voir les deux ouvrages récents de Gasparini W. & Knobé S. (dir.), 2021, *Le sport-santé. De l'action publique aux acteurs sociaux*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sport en société » et de Perrin C., Perrier C et Issanchou D. (dir), 2022, *Bouger pour la santé ! Analyses sociologiques d'une injonction contemporaine*, PUG.

y sont moins formalisées et investies que dans le rugby. Très peu d'évènements sont, par exemple, organisés (Block en Normandie, Escalade et sauce piquante, etc.) et les fêtes occupent une place marginale dans l'activité des clubs. Les entretiens se sont avérés relativement pauvres au regard de notre problématique.

L'étude de dispositifs de prévention en santé publique, dans le milieu du rugby, a également été initiée. Nous avons, dans ce sens, réalisé un panorama des initiatives locales comme nationales relatives à l'alcool et six entretiens exploratoires<sup>9</sup>. La prévention repose principalement sur des outils d'information et de communication. A l'échelle de la Fédération Française de rugby, un numéro vert a été mis en place face aux violences sexuelles ou physiques et tous comportements déviants, parmi lesquels les « addictions à l'alcool »<sup>10</sup>. Fédération Addiction (ex-ANPAA) apporte également un soutien méthodologique en matière de formation au niveau local et régional. Un guide pratique et une journée de formation sur les addictions et le sport sont en cours d'élaboration dans les départements du Var et du Vaucluse<sup>11</sup>. Fédération Addiction et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du 64 ont aussi réalisé des supports d'information pour sensibiliser les familles, les éducateurs sportifs et les dirigeants à la consommation d'alcool<sup>12</sup>. En 2018, le CDOS de Haute Saône (70), l'ARS, l'ANPAA et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion à la Santé ont organisé une formation à destination des Cadres techniques, professeur d'EPS, éducateurs sportifs et proposent une charte d'engagement visant à prévenir les addictions en milieu sportif (alcool, tabac et drogues illicites)<sup>13</sup>.

Les approches relèvent davantage d'un prisme sécuritaire que sanitaire. Elles visent principalement à éviter que les consommateurs d'alcool prennent le volant après un match mais questionnent assez peu les pratiques. C'est le cas, par exemple, d'une campagne d'affichage sur la consommation d'alcool et sur les « commandements du rugbymen/rugbywomen » en 2020 et du guide « Le rugby, c'est sans produit »<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> Nous avons échangé avec trois concepteurs du guide du comité départemental (CD31) de rugby de Haute-Garonne – un élu local, une chargée de communication et un médecin du CD – et trois membres de la ligue de rugby Bourgogne Franche comté autour de leurs affiches de prévention (voir les deux illustrations page suivante).

<sup>10</sup> <https://www.ffr.fr/actualites/federation/le-dispositif-daccompagnement-de-la-ffr-suite-a-comportements-deviants-suspectes-ou-averes>

<sup>11</sup> Ce travail s'inscrit dans la continuité du partenariat national existant depuis 2009 entre la DPJJ (Direction de la protection judiciaire de la jeunesse) et l'UFOLEP et qui a fait l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre ces acteurs et la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

<sup>12</sup> <http://cdos64.org/sport-sante/documents-utiles-pour-votre-buvette/>

<sup>13</sup> <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/des-clubs-sportifs-de-haute-saone-sengagent-dans-la-prevention-des-addictions-en-milieu-sportif>

<sup>14</sup> <https://www.rugbybgfc.fr/lancement-de-la-campagne-de-communication/> Ces outils datent de 2009.



Source : guide réalisé par le CD 31 (gauche<sup>15</sup>) et affiche de la Ligue régionale de rugby Bourgogne Franche-Comté (droite)

Fédération Addiction (ex-ANPAA) engage des actions en contentieux dans les cas d'infractions à la loi Évin. En 2016 par exemple, une action nationale « Soyez nos yeux » a incité ses bénévoles à assurer une veille sur les événements sportifs, tels que l'Euro de football, tour de France, jeux olympiques. Cette action a débouché sur l'assignation de la marque Carlsberg pour les publicités durant l'Euro. Une nouvelle opération a été réalisée à l'occasion du mondial de football de 2018.

L'association réalise également des actions de lobbying auprès du Parlement, recensées par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Elle s'est récemment mobilisée publiquement contre une proposition de loi visant à réintroduire l'alcool dans les stades des clubs<sup>16</sup>. Plusieurs numéros de série « Décryptages » sont dédiés au sport et à l'alcool<sup>17</sup>.

L'entrée par les dispositifs de prévention n'a finalement pas été poursuivie. Les actions visant les consommations d'alcool s'avèrent très limitées – essentiellement d'ordre incitatif - et ponctuelles. Les rares outils de communication développés à l'échelle locale (affiches ou guides d'information) ne sont pas suivis d'effets. Leur diffusion auprès des différents clubs de rugby est incertaine ; leur réception non documentée. Bien qu'envisagée par les concepteurs des outils, des formations en direction des entraîneurs et joueurs des clubs ne sont pas non

<sup>15</sup> Cette brochure d'information, destinée aux jeunes joueurs de rugby amateur, traite d'addictions dans le sport (dopage, tabac, alcool), réalisé par le conseil départemental et le comité département de rugby de la Haute Garonne. <https://www.ecollege.haute-garonne.fr/actualites/quot-le-rugby-c-est-sans-produit-quot-un-livret-de-lutte-contre-les-addictions-chez-les-jeunes-dans-le-rugby--7555.htm>

<sup>16</sup> ANPAA, *Rapport d'activité 2019*, p.23

<sup>17</sup> Décryptages n°15 « Sport et alcool : Les liaisons dangereuses », 7 juin 2016 (à l'occasion de l'Euro 2016), Décryptages N°16 « La bière championne de l'Euro : Sport, sponsoring et publicité » ; Décryptage n°38 - Alcooliser le sport. La dernière frontière des alcooliers, 3 septembre 2019

plus mises en place. Plus globalement, nous n'avons pas identifié d'« entrepreneurs de cause » (Cobb, Elder, 1972) qui travaillent à faire de l'alcool au rugby un problème public.

Dans la perspective de questionner le contexte plus structurel et macrosociologique, nous avons également entrepris l'analyse des liens entre action publique, industrie alcoolière et monde du sport. Cette démarche a pris deux formes. Nous avons d'abord initié une série d'entretiens avec des professionnels de la Fédération Addiction. Nous avons également mis en œuvre une recherche sur archives, au Ministère de la santé et de la prévention. Cette piste s'est avérée limitée. D'abord car le positionnement de la Fédération Addiction laisse davantage apparaître une logique du coup, davantage qu'une entreprise organisée de cadrage des liens entre mondes du sport et de l'alcool. Pour ce qui concerne les archives, les traces se sont révélées peu intéressantes. Certes, des cartons existent bien, liant ces deux aspects, essentiellement pour la période du début des années 2000. Mais elles concernent d'abord peu – voire pas – le rugby comme l'escalade, écrasés par le poids de la sécurité routière. Si les questions juridiques y sont abordées, le sport est surtout mobilisé et pensé comme outil de prévention.

Nous avons donc décidé de nous centrer sur le fonctionnement des clubs à l'échelle locale. L'enquête repose sur l'analyse qualitative de sources orales. Quarante-cinq entretiens ont été menés à l'échelle de trois clubs amateurs, en Ile-de-France, Hauts-de-France et en Aquitaine. Nous avons été guidés par un principe de diversification des terrains d'enquête, bien d'avantage que de comparaison *stricto sensu*. Nous avons rencontré des dirigeants, entraîneurs ainsi que les acteurs les plus actifs en matière de festivités (bénévoles s'occupant de la gestion de la buvette, des commandes, des relations avec les partenaires, etc.)<sup>18</sup>. Ces données ont été complétées par des observations : une fête de club lors d'une journée dédiée et trois matchs de rugby, incluant les préparatifs et ce que nos enquêtés nomment « troisième mi-temps ». Nous avons enfin réalisé trois jours d'observations au sein du club situé en Aquitaine pour suivre les entraînements, la préparation et le déroulement d'une journée de match.

Le club Bo, situé dans l'Ouest parisien, évolue en Fédéral 2 (6ème division) et se démarque des autres clubs ethnographiés par son recrutement dans les classes plus privilégiées<sup>19</sup>. Les pratiques festives y sont peu considérées comme problématiques, et donc peu évoquées avec les joueurs. Elles sont en outre caractérisées par un investissement minoré du club house au profit de bars du centre de Paris largement investis par les clubs de région parisienne. Cet état de fait n'est pas sans lien avec le fait que ce club, présenté comme l'un des plus actifs de la région, a, durant quelques années, évolué sans clubhouse. Ce n'est que dernièrement, à la faveur de la construction de nouvelles infrastructures qu'ils ont investi un local, mais avec des règles de fonctionnement strictes imposées par la commune (caméra de surveillance, horaires d'ouverture restreintes).

Le club Bl s'apparente davantage au « rugby des villages » décrit par Darbon (1995). Situé

<sup>18</sup> A Bl., nous avons aussi échangé avec deux acteurs de la ville (l'adjoint au maire en charge des Sports et le responsable de la vie associative) et trois partenaires (deux membres d'un syndicat viticole et un fournisseur de bière).

<sup>19</sup> Pour la vice-présidente, les joueurs seniors sont des « CSP ++ », et pour beaucoup issus d'écoles de commerce ou d'ingénieurs.

dans en milieu rural dans le Sud-ouest de la France, évoluant en Fédérale 3, l'association est très largement implantée dans la vie locale, et est d'ailleurs le club sportif qui bénéficie du plus grand nombre de licenciés de la commune. Ici plus qu'ailleurs, l'engagement corporel importe. Les blessures font figure de trophée. Le refus de l'ascétisme y étant plus prégnant, les tolérances aux pratiques festives y sont plus importantes. La logique réputationnelle du club est une dimension prédominante en termes de faute associée aux pratiques festives. Préserver l'image du club localement est prépondérant. Dans ce cadre, l'encouragement à confiner ces pratiques au sein du clubhouse est très fort. Outre le fait de mettre régulièrement à disposition des joueurs cet espace, les dirigeants offrent des fûts ou des bouteilles de vin pour ces festivités.

Le club Be évolue au plus haut niveau (fédérale 1), et la performance y est la grammaire prioritaire<sup>20</sup>. De nombreux joueurs sont d'ailleurs sous contrat rémunéré. Ce travail de professionnalisation s'observe au niveau de l'équipe, mais aussi de la structuration du club, y compris dans les pratiques festives, un salarié étant par exemple dédié au fonctionnement du clubhouse<sup>21</sup>. Les pratiques festives y apparaissent moindres, ou moins visibles, particulièrement pour l'équipe première. L'hygiène de vie est un élément participant des attentes, intégrée par les joueurs. Le rythme de travail sportif s'est intensifié, avec parfois deux entraînements par jour.

#### **Les dirigeants des trois clubs, les « gardiens du temple<sup>22</sup> »**

Les dirigeants du club A, âgés en moyenne de 40-50 ans, sont depuis au moins vingt ans dans le club. Quatre des dirigeants rencontrés y ont débuté le rugby enfant. L'équipe dirigeante est donc quasi-exclusivement constituée d'« anciens ». Cette catégorie indigène utilisée également dans le sport professionnel pour qualifier des niveaux d'ancienneté dans le métier (Rasera, 2022), désigne ici des anciens joueurs seniors, qui ont également occupé des missions d'éducateur ou de bénévole dans le club<sup>23</sup>. Ils pratiquent aujourd'hui le rugby à toucher et disent continuer « pour les festivités » (entretien, Pierre, membre du bureau).

L'équipe dirigeante du club B est principalement composée de salariés ou retraités d'EDF, « deuxième famille du club » (entretien, Benoit, service civique). On insiste sur le fait que personne n'est « du coin » : « Sur dix personnes [du bureau], il n'y en a qu'un seul est de X. [ville du club] » (entretien, Nicolas, trésorier). Certains continuent de pratiquer le rugby avec l'équipe loisir.

Le club C, enfin, est dirigé par les membres d'une famille, également à la tête d'un Groupe spécialisé dans l'automobile : le père, ancien président aujourd'hui trésorier, le fils dirigeant

<sup>20</sup> Il a le budget le plus important des trois clubs : 1,2 millions d'euros (dont la moitié est issue de fonds privés), quand le club B bénéficie de 160-180 000 euros (40% partenaires entreprises) et le club A de 150 000 euros (presque exclusivement de la ville).

<sup>21</sup> A l'exception des joueurs et des entraîneurs, l'activité du club repose sur du travail bénévole. Mentionnons toutefois un gestionnaire à l'ACBB et un intendant au BRC (préciser les missions ; Cédric à l'ACBB responsable de la partie administrative (compléter avec l'entretien) et club house. Les services civiques à Blaye viennent suppléer les dirigeants au club house.

<sup>22</sup> En référence au texte de : Sheard K.G., Dunning E.G., 1973, The rugby football club as a type of "male preserve": some sociological notes, *International Review for the Sociology of Sport*, 8, 3, p. 5-24.

<sup>23</sup> L'ancrage local des joueurs et des bénévoles de club sont des éléments valorisés par les dirigeants des trois clubs, peut-être en opposition aux carrières plus mobiles dans le rugby professionnel.

et président du club et son frère en charge de l'école de rugby. Les principaux dirigeants ont joué au club depuis l'enfance.

Liste des entretiens<sup>24</sup> :

|                                                | Club Bo                                                                                                                                 | Club Bl                                                                                                                                                       | Club Be                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Président<br>Vice-président<br>(VP)            | - Sylvain, président<br>- Myriam, VP<br>- Pierre, VP<br>- Vincent, VP et président de l'équipe loisir                                   | - Alain, VP<br>- Xavier, VP                                                                                                                                   | Roger, président                                                                                                                                                  |
| Responsable des partenariats/achats            | Loïc                                                                                                                                    | - Claude, chargé des partenariats alcooliers<br>- Michel, chargé des partenariats                                                                             | Philippe                                                                                                                                                          |
| Trésorier                                      |                                                                                                                                         | Nicolas                                                                                                                                                       | René<br>Jean                                                                                                                                                      |
| Membres du bureau/ Bénévoles                   | - Guy, secrétaire général<br>- Louis, chargé des licences du rugby à toucher<br>- Pierre, organisateur de festivités du rugby à toucher | - Patrice, éducateur<br>- Jacques, responsable des équipements<br>- Arnaud<br>- Benoit, service civique<br>- Yvan                                             | - Laurent, président des Indépendants<br>- Éric, chargé de l'école de rugby<br>- Corinne gérante des bénévoles et VP des Indépendants<br>Nathan, membre du bureau |
| Gestion/<br>animation du club-house ou buvette | - Stéphane, intendant<br>- Claude, responsable de la buvette<br>- Jules, responsable de la buvette                                      | Isabelle, responsable de la buvette                                                                                                                           | - Martin, intendant<br>- Henri, bénévole<br>- Frédéric, responsable de la buvette                                                                                 |
| Entraîneur<br>Manager sportif                  | - Sébastien, manager de l'école de rugby<br>- Julien, entraîneur et joueur<br>- Marc, manager sportif                                   | Pierre, entraîneur équipe 1<br>Cédric, entraîneur équipe 1<br>Dimitri, entraîneur équipe 1<br>Alexandre, entraîneur équipe B<br>Thibault, entraîneur équipe B | - Yacine, responsable de la formation<br>- Thierry, entraîneur de l'équipe 1                                                                                      |
| Paramédical                                    | Alice, kinésithérapeute                                                                                                                 | David, ostéopathe                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                   |
| Joueur                                         |                                                                                                                                         | Guillaume                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                   |

### **Les résultats significatifs (les graphiques ou tableaux doivent avoir une légende détaillée)**

Dans une première partie, nous nous intéressons à ce qui rend possible ces fêtes aux contours virils, et notamment au travail de confinement (qui les rend moins visible du grand public) et aux différents dispositifs encourageant ces pratiques festives. Dans un deuxième temps, nous nous analysons le travail relationnel et affectif des dirigeants pour encourager ces festivités. Enfin, notre regard se porte sur ce que nous appelons la production des entrepreneurs festifs, soit l'ensemble des attentes visant à faire des joueurs des participants actifs à ces festivités, mais plus encore des organisateurs de celles-ci, selon un modèle imprégné des idéaux managériaux.

<sup>24</sup> Par souci d'anonymisation, les prénoms des enquêtés ont été modifiés.

## 1. Confiner et inciter aux pratiques festives

### 1.1 Confiner pour laisser libre cours : du clubhouse à la « rue de la soif »

Les clubs enquêtés mettent à disposition des joueurs et des bénévoles un cadre susceptible d'encourager les festivités. Ce rôle est d'abord joué par le club house<sup>25</sup>. Qualifié de « lieu de vie » par ses membres, cet espace est un équipement municipal prêté aux clubs de rugby. Il comporte généralement un bar, avec une voire plusieurs tireuses à bière, une cuisine et une salle de réception. Les dirigeants des clubs portent une attention particulière à sa décoration, qui est à la fois un espace de construction de l'identité du club comme de promotion des partenaires. Aux murs du club-house de BI sont, par exemple, accrochées les photographies des équipes présentes comme passées, les trophées ainsi que les noms des sponsors. L'importance accordée à cet espace s'observe dans la volonté, partagée par les trois clubs, de l'agrandir, l'améliorer et surtout l'animer.

À BI, ce ne sont pas moins d'une trentaine de clefs qui circulent entre bénévoles, éducateurs, entraîneurs et dirigeants pour maintenir ouvert cet espace lors des entraînements en semaine et lors des matchs du week-end<sup>26</sup>. Il est également possible de réserver le lieu pour organiser des événements privés, comme des repas ou des anniversaires<sup>27</sup>. Si une intendance est réalisée en semaine<sup>28</sup>, le club house est surtout investi le vendredi soir, par les joueurs cadets juniors et par les séniors, et les jours des matchs. Au moment de l'enquête, les dirigeants négocient avec les services municipaux la construction d'un nouveau club house, face au stade, pour accueillir les partenaires lors des matchs.

À Be, la salarisation d'un bénévole participe d'une volonté de développer l'activité du bar, dans un objectif directement marchand<sup>29</sup>. Une petite restauration (pizza, hot-dog, frites) est également mise à disposition des joueurs après les entraînements du vendredi soir :

<sup>25</sup> Alors que le club house s'adresse en priorité aux membres du club, d'autres espaces de consommation sont mis sur pied lors des matchs et des tournois et segmentent les publics. À Be., un « bar VIP » à l'intérieur des tribunes réunit les partenaires et les « officiels ». À BI, une buvette située à côté de la tribune s'adresse aux spectateurs. Une seconde tireuse à bières a, plus récemment, été installée près des vestiaires des joueurs pour faciliter leurs consommations ainsi que celle des spectateurs installés dans cette partie périphérique du stade. Dans les trois clubs, les dirigeants négocient avec la mairie pour agrandir les espaces de réception et améliorer la « qualité des fêtes » (président, Be). À Be, une « Bodega » (barnum), a récemment été installée pour y développer des « repas commerciaux » (versus des « repas conviviaux » selon Nathan, plutôt destinés aux sportifs ou aux bénévoles) avec du public avant et après match en y faisant rencontrer les joueurs. On attend des rugbymen qu'ils assurent le « show » après la rencontre en se mêlant aux spectateurs.

<sup>26</sup> Un dimanche de match commence tôt, vers 9h, pour préparer le terrain et la réception de l'équipe adverse. La journée peut terminer tard, suivant « l'ambiance » de la troisième mi-temps.

<sup>27</sup> « Les premières fêtes, ceux qui vont avoir 18 [ans], les moins de 19, on leur prête le club pour faire leurs premières fêtes d'anniversaire on va dire sans les adultes. C'est des moments de convivialité qui sont importants et qui sont des attachements au club », président du club de Be. Cette possibilité concerne également les joueurs majeurs.

<sup>28</sup> À BI, deux retraités sont chargés de la permanence en semaine. Une cafetière est préparée tous les matins. Il arrive également que des jeunes en service civique suppléent les bénévoles les plus actifs pour les courses et l'entretien des locaux.

<sup>29</sup> Tenir le bar était auparavant réalisé par des bénévoles ou des jeunes en service civique. À présent, un cahier permet de suivre les recettes associées. La professionnalisation de cette activité

« Il [le président du club] m'avait demandé de remettre de la chaleur dans le club, de faire revivre le club parce qu'il y avait une perdition ça ne lui plaisait pas forcément parce que le but c'est de se retrouver, les recettes, c'est important pour le club. S'il n'y a pas de recettes, il n'y a pas de club. », Martin, intendant.



30 mars 2022 (gauche) ; « vie du club », 16 février 2022 (à droite)

L'importance accordée au club house se lit aussi, en creux, lorsque les clubs en sont dépourvus. C'est le cas de Bo, qui perd son stade pendant près de quatre ans. Les entraînements et matchs se déroulent sur d'autres terrains d'Ile de France. Pour ses membres, la perte d'infrastructures a mis en péril le club et affecté les festivités. Qualifié de plus grand club amateur de France, il passe de 750 à 150 licenciés et descend en division d'honneur :

« La mairie montait une tente, ça devait faire du 6 m sur 3, on y installait les tables où on mettait les buffets d'après match, on ne pouvait pas faire de repas d'avant match, la plupart de la saison est sous la pluie, la neige, le froid. Et ça nous a bien bien manqué parce que c'est le moment important pour les joueurs, [ils] se rencontrent, sont ensemble, nous aussi on est inclus dans cette prépa mentale. », Myriam, vice-présidente du club

La construction d'un nouveau complexe sportif est associée à une perte d'autonomie dans la gestion des lieux. Une autorisation doit être faite auprès de la mairie pour occuper les locaux lors des entraînements et des matchs. Les entretiens révèlent en creux les attributs d'un club house : son isolement pour limiter les conflits avec le voisinage, l'importance de sa fréquentation et l'attention apportée à son aménagement :

« Vous rentrez ici vous avez pas l'impression que c'est un club-house de rugby quoi, c'est une salle blanche avec des vitres voilà qui donne sur un terrain de rugby. Vous auriez des photos de, des photos de nos féminines, de nos cadets de nos juniors vous auriez décoré un certain nombre de choses, mais ils ne veulent pas parce qu'ils consi-

s'accompagne d'une volonté affichée de contrôler les consommations. Pour l'intendant, le club house s'apparente à un bar, exception faite de certains « alcools forts » (whisky, Ricard) : « Bière blonde, rouge, kir, champagne, vin, à la demande le vin et le champagne. Du softs : coca, Schweppes agrumes, oasis, Ice Tea, eau, Perrier, café. Tout ce qu'on trouve dans un bar, plus dans les pubs on va dire ».

dèrent que pour eux non non ça doit être une salle blanche que tout le monde peut utiliser voilà (...) il faut que ce soit faut que ce soit aux couleurs de l'association, faut que ce soit aux couleurs du club, faut que ce soit un vrai lieu de vie c'est-à-dire on a envie c'est un lieu de vie pas un lieu de boisson ou juste un débit de boisson », Marc, manager sportif.

« La Bergerie c'était un truc fermé personne ne nous voyait de l'extérieur voilà le gardien était content<sup>30</sup> on lui donnait un petit peu enfin, on s'arrangeait il mangeait avec nous on lui payait un coup enfin bon voilà quoi (...) là le club-house là, il est pas beau quoi, enfin il est pas on n'a pas envie de faire la fête là-dedans quoi, c'est tout du blanc là c'est tout je sais pas si vous l'avez vu c'est tout en longueur et tout, la Bergerie c'était un club-house à l'ancienne avec un bar en bois, avec une grande salle avec du comment ça s'appelle ça du carrelage, on pouvait piétiner dessus, derrière il y avait un grand truc de pelouse on pouvait sortir comme on voulait mais une belle pelouse, enfin une belle pelouse une pelouse on pouvait sortir avec un grand barbecue euh voilà quoi. Là non on peut pas faire et puis de toute façon dès qu'on veut faire quelque chose on nous dit non, vous avez pas le droit de faire ci, vous avez pas le droit de faire ça », Claude, bénévole.

Le rôle du club house dans la construction d'un collectif est une rhétorique employée par les dirigeants actuels auprès des élus pour négocier la gestion des lieux : « on est tout à fait dans notre esprit à nous, sport et convivialité, qui fédère le groupe. Dans le rugby plus qu'ailleurs, comme dans toute entreprise qui fait du team building, c'est des événements qui sont fédérateurs pour les groupes ».

Cet espace dédié au rugby est donc généralement associé à de potentielles retombées économiques – souvent présentées comme vitales pour les clubs, et comme un dispositif d'attachement au club. Il participe également d'un travail de confinement des espaces et des temps festifs - et donc d'encadrement -, qui contribue à invisibiliser certaines de ces pratiques. Nous distinguons ici une double dynamique : travailler à confiner pour laisser libre cours à certaines pratiques festives transgressives et travailler à confiner pour surveiller *a minima* ces pratiques.

Si le clubhouse est présenté comme un rouage essentiel au fonctionnement du club donc, garant des formes de cohésion et espace de rencontre, il constitue également un espace de préservation des pratiques festives, de confinement de conduites difficilement tolérées hors du monde du rugby. Certaines des pratiques festives promues dans ce monde social sont en effet difficilement conciliables hors de ces murs - y compris dans les espaces de la nuit censément plus tolérants aux excès (Montemurro, McClure, 2005). La nudité, les violences verbales et parfois sexistes, les chants et plus largement le bruit, constitutifs de ces groupes masculins,

<sup>30</sup> La question de l'ouverture des lieux est un enjeu stratégique : « On n'était jamais partis avant 2, 3h du matin. Parce qu'on est... on dérangeait personne, le gardien était déjà sur place, effectivement ça faisait des grosses bamboulas tous les dimanches » (Vincent, vice-président) ; « La porte du club-house était jamais fermée, enfin jamais alors si, quand tout le monde partait quand le dernier partait, le gardien mettait un coup de clé mais sinon c'était toujours ouvert et de 8h à 23h » (Marc, manager sportif).

engendrent régulièrement des troubles et des tensions quand le groupe est confronté à l'extérieur, comme dans les bus ou les trains lors des retours de match :

*« On essaie d'éviter le train parce que c'est plus la SNCF d'il y a 20 ans ou 30 ans, les contrôleurs ils acceptent de moins en moins de bazar dans leur train. [...] Nous on part, on est 65 euh 55 dans un car dans un train, on est 55 on a 80% de mecs qui ont moins de 30 ans bon... [...] j'ai connu un voyage mais il y a longtemps de Strasbourg à Paris c'était long c'était pas un TGV à l'époque et où c'était un peu chaud parce que le contrôleur voulait arrêter le train au milieu de la pampa je sais pas où pour appeler les CRS. Bon mais c'était pas euh c'était pas des choses méchantes mais bon ils étaient au bar ils étaient saouls ils étaient bon... », Claude, bénévole.*

*« Là, on est allé jouer à Poitiers, on est rentré en TGV et on a reçu un gentil courrier de la SNCF disant bon bah... Les masques sont obligatoires dans le train, on vous l'a dit. Vous avez annexé le bar... Donc on a été obligé de fermer le bar puisque les gens ne pouvaient plus y accéder, donc il y a un manque à gagner. [...] Bon voilà, donc c'est... voilà, c'est une... tout ça, c'est... voilà, c'est une colonie. C'est 42 joueurs plus une dizaine de bénévoles. On est une colonie qui se déplace, tu vois ? », Jules, bénévole.*

Ces heurts, largement normalisés, enjoignent à des changements réguliers de compagnies de car, des tensions fréquentes avec les chauffeurs ou les contrôleurs dans les trains. « Démonter un bus », ou bien encore chahuter dans un wagon lors d'un retour de match, est considéré comme « pas bien méchant » (ostéopathe BI), et fait même « partie du folklore ». Seule la mise à mal de la réputation locale du club implique une réaction (affrontements physiques, tensions avec les riverains du clubhouse par exemple.). Les transgressions ne sont autorisées qu'à la condition de leur invisibilisation, ce à quoi les éducateurs sont vigilants. Ils demandent d'ailleurs et le plus souvent à ce que les parents des joueurs mineurs ne soient pas présents dans les cars, pour laisser libre cours aux chants paillards ou à des formes de nudité.

*« J'interdis les parents dans le bus quand on part avec l'école de rugby parce que c'est aussi vecteur de problème. Et les enfants ne sont pas pareils quand il y a les parents et quand il y a pas les parents. Je trouve que... bah niveau festif pour le coup, nous les petits 7, 8, 9 ans, c'est pas... on leur fait faire des chansons paillardes, on leur fait... enfin vraiment ambiance rugby pure, donc... On leur fait vraiment l'ambiance pure, on les fait danser, on met la musique à fond. Et quand il y a les parents, bah des fois les enfants ils étaient comme ça, ils osaient pas et on voyait que quand il y avait pas les parents, ils étaient déchaînés », Nathan, éducateur.*

*« Il a fallu que j'explique à mon fils, je lui ai dit : « écoute, ce qui est chanté, ce qui se passe au rugby, c'est comme la tournée. Ce qui se passe dans le car doit rester dans le car. Et ces chansons paillardes où il y a plein de gros mots, on te donne l'autorisation de le faire pendant cette période-là. Mais en dehors, c'est interdit ». », Jules, intendant.*

Ce confinement des pratiques festives viriles est la condition de leur perpétuation au sein d'un entre-soi exclusivement masculin ou presque. La signification de ces pratiques est largement

liée à leur visibilité et aux logiques réputationnelles qu'elles impliquent<sup>31</sup>. Ces transgressions festives sont fautives quand elles sont visibilisées et associées au club de rugby hors de ces murs ; quand elles abîment l'identité collective (Goffman, 1974). Plus que l'acte en lui-même, c'est son étiquetage par-delà l'enceinte sportive qui pose problème et définit la faute (Becker, 1964). En d'autres termes, ces pratiques sont largement encouragées tant qu'elles ne sont pas perceptibles à l'extérieur. Gérer la visibilité des festivités constitue en effet un enjeu réputationnel pour l'encadrement, en particulier dans l'espace local (Carpenter, 2010). Préserver l'image du club est ainsi particulièrement sensible à Bl, petite commune rurale. L'encadrement est très attaché à la production d'une image positive auprès de la population comme des élus. Ils ont largement investi « une stratégie de positionnement du club dans l'espace sportif communal » (Oualhaci, 2015), s'attachant à revendiquer certaines « valeurs » (l'école de rugby est largement mise en avant) dans le cadre d'un espace sportif associatif local perçu comme concurrentiel. Leur travail de visibilisation du club dans les manifestations communales se mêle plus largement à l'entretien d'un capital d'autochtonie participant du « sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique » (Retière, 2003, 122). Cet enjeu réputationnel conduit à valoriser l'entre-soi lors des pratiques transgressives. Les étrangers au club et les femmes en particulier sont rares lors de ces festivités<sup>32</sup> ; leur absence de ces lieux participant à construire la communauté d'appartenance. Certaines pratiques se présentent alors comme des savoir-faire de la fête, à l'instar du « ventriglisse » :

*« C'est très simple, c'est de l'eau, vous mettez un peu d'un peu de liquide vaisselle pour que ça mousse un peu, vous prenez votre élan et puis il faut glisser le plus loin possible. C'est tout. Mais faut le faire nu. Ah ben oui sinon c'est pas drôle, ça glisse moins sur les vêtements ça glisse pas. Mais ça, ça se fait plutôt en fin de soirée ça. Donc quand on est... quand les âmes sensibles sont parties se coucher on va dire. », Mathieu, entraîneur.*

Rendues visibles, ces pratiques portent le risque de la désapprobation, voire de la stigmatisation<sup>33</sup>. Comme le décrit A. Saouter (2000, 63-64), « le comportement des joueurs dissuade la plupart du temps les éventuels trouble-fêtes, [...] l'attitude de fermeture sur l'extérieur est le pendant d'un processus d'idéalisation de l'intérieur. On se protège de toute intrusion qui pourrait bouleverser l'équilibre de la structure à laquelle on appartient ». Ce confinement facilite l'affranchissement de certaines normes et autorise une licence festive élargie, qui ne s'appuie pas seulement sur l'exclusion des étrangers au club, mais aussi sur la mise en retrait des dirigeants et entraîneurs qui s'éclipsent au cours de la soirée.

C'est dans cette même perspective que sont valorisés les espaces de tolérances à leurs pratiques festives, comme lors des weekends d'intégration organisés en début d'année :

<sup>31</sup> C'est d'ailleurs cette même logique qui enjoint à une gestion des problèmes en interne dans le cas d'adolescent pris sous l'empire de l'alcool par exemple. Il est fréquent que les éducateurs n'en réfèrent alors pas aux parents.

<sup>32</sup> Cette observation est largement partagée dans la littérature. Il y a un demi-siècle, Sheard et Dunning (1973) signalaient déjà que, tolérées dans une première partie de soirée, les femmes devaient plus tard quitter les lieux, ce qui est institué par un chant « *Good night ladies* ».

<sup>33</sup> C. Bonnet et al. (2015) évoquent même une « culture du secret ».

« On préfère que les gars restent ensemble sur ces weekends-là. [...] parce qu'ils sont jeunes donc ils font des bêtises. Ou alors ils peuvent se battre, mais ça arrive rarement, mais... Pff... donc voilà. Donc c'est toujours des embrouilles » (Jules, intendan).

« C'est con mais l'alcool ça peut aussi engendrer de la violence. Tu vois, deux qui s'accrochent. Nous, on avait essayé de cadrer ça en étant dans un lieu où il y avait pas possibilité de sortir, où y'avait pas de boîte de nuit, ils allaient faire chier personne. Parce que l'effet de groupe. J'avais fait un stage avec une petite équipe, ils sont allés en boîte de nuit, ils se sont battus, ils sont revenus avec des cocards. » (Thierry, entraîneur)

Lors des weekends de fin d'année de l'équipe de rugby à 5 de Bo<sup>34</sup>, les organisateurs de ces séjours (qui se targuent d'une longue expérience au rugby et d'être « un peu plus âgés ») prennent soin d'identifier ces lieux de tolérance par avance :

« On parle un peu fort, on peut chanter, on peut tout ça mais généralement dans les lieux où on va, ils nous connaissent donc on va pas n'importe où. [...] Donc, on va plutôt aller dans ces quartiers-là... il y a qu'à l'étranger où là c'est plus compliqué, quand on part à l'étranger ou dans une ville qu'on connaît pas. On va essayer de se renseigner en amont hein, pour voir où on peut aller. Maintenant, on peut avoir des surprises des fois. On n'est pas forcément à être sur des lieux bah qui sont ce qu'on recherche. On a pu faire des soirées dans des restaurants qui étaient pas du tout vivants et qui ont pas accepté qu'on fasse du bruit. Donc, là c'est un peu plus délicat, mais bon, généralement on essaie de choisir à l'avance justement pour éviter ce problème. C'est surtout ça, éviter que ça plaise pas aux restaurateurs ou aux clients sur place » (Pierre, vice-président).

Pour les clubs de la région parisienne, c'est le cas autour de la rue Princesse, ironiquement rebaptisée « quartier (ou rue) de la soif » où ces formes de masculinités festives peuvent s'exprimer où « on parle un peu fort, où on peut chanter » (Pierre) :

« C'est vraiment un quartier de rugby donc là, tout le monde connaît et on sait que ce sera toujours bien, qu'on va rencontrer des gens qu'on connaît en plus puisque généralement, bah il y a tous les clubs de rugby qui se retrouvent là-bas. Tous les... en tout cas, tous ceux qui aiment le rugby qui se retrouvent là-bas donc, ça se passe plutôt bien ».

Ce peut être aussi un bar où l'on a ses habitudes, « le bar du club ». Cette appropriation par les joueurs – et cette tolérance de la part des employés – est facilitée par le jeu des liens de proximité sociale<sup>35</sup>.

Confinées de la sorte, ces pratiques festives peuvent se développer sans entrer en tension avec des normes de retenue attendues dans d'autres espaces sociaux (Le Hénaff, Fuchs, 2014), es-

<sup>34</sup> Le rugby à cinq ou « rugby à toucher » est une forme de jeu de rugby sans choc et sans placage.

<sup>35</sup> Les liens d'interconnaissance sont ainsi forts avec Bo, l'un des propriétaires de plusieurs établissements étant un ancien joueur de ce club, et certains joueurs ont travaillé dans ces lieux, ce qui fait dire à Jules : « j'y suis chez moi ».

paces de la nuit compris. Cette logique de l'entre-soi entretient l'imperméabilité à l'égard des normes festives dominantes (Coquard, 2018). Si cette privatisation des espaces encourage, selon toute vraisemblance, les excès, des dispositifs incitent également les joueurs à participer aux fêtes, que nous analysons désormais.

## 1.2 Encourager les consommations et les conduites virilistes

Des dispositifs visent à encourager ces sportifs à participer aux fêtes, voire à les organiser. Outre la présence à la troisième mi-temps, les dirigeants entendent « *garder* » les joueurs au clubhouse où les consommations d'alcool sont centrales. Ces pratiques festives et de consommations sont en effet présentées comme constitutives de l'activité, au même titre que la pratique sportive elle-même. Aux yeux des dirigeants, les festivités et la « convivialité » qui est lui est associée, favorisent non seulement les solidarités entre joueurs sur le terrain mais constituent aussi des « attachement au club » (Roger, président du club C).

Comment faire rester les joueurs au club house ? Tout d'abord en rendant possible les consommations. Les échanges d'alcool sont une pratique courante dans ce sport collectif et largement encouragée. Offrir une bière à l'ensemble des joueurs et dirigeants de l'équipe adverse après un match, est mis en scène comme participant d'« échanges réparateurs » (Goffman, 1973) : « *c'est le principe même du truc, même si on s'est écharpés sur le terrain, on trinque à la santé de l'autre et on leur espère tout le meilleur pour le prochain match* » (Myriam, vice-présidente, Bo). Cette mise en scène constitue même un principe classant entre les équipes d'un même championnat où l'on se jauge sur la qualité de la réception, la nourriture et les consommations offertes, le temps accordé<sup>36</sup>, etc. Plus largement, ces dons et ces consommations d'alcool s'inscrivent dans les sociabilités quotidiennes des clubs observés, au point d'irriguer de nombreuses interactions au sein des clubs (entre dirigeants, entraîneurs, et bénévoles divers, joueurs, spectateurs, etc.). Elles marquent donc l'accueil des dirigeants des équipes adverses lors du repas d'avant-match, sont proposées à la fin du match, mais prennent également place lors des rencontres avec les sponsors et les différents partenaires. L'alcool signe aussi les événements et micro-événements du quotidien, marquant par exemple l'accueil du visiteur, et notamment l'arrivée des sociologues. Ces consommations s'inscrivent dans le quotidien des sociabilités ordinaires. Les clubhouses sont d'ailleurs ouverts sur de larges plages horaires, dépassant les temps sportifs. De nombreux bénévoles y passent régulièrement, quelques parents, et les joueurs et les dirigeants s'y retrouvent fréquemment avant et après les entraînements. La bière en pression, sans être à disposition, est souvent disponible. Pour celles, et surtout ceux, présents dans la journée, le café de la matinée laisse place à « l'apéritif » à l'approche du déjeuner.

Cette mise en scène de la générosité est également observable en direction des bénévoles et des joueurs du club. Une bière, parfois plusieurs, est ainsi offerte à tous les sportifs après match, ce qui s'ajoute aux nombreux autres au cours de la semaine<sup>37</sup>. Les dirigeants sont

<sup>36</sup> Être un club festif se mesure aussi au nombre de fûts de bières consommées. Le chargé des relations avec les alcooliers de BI qualifie d'année « record » celle où 253 fûts furent consommés.

<sup>37</sup> Le don peut également être plus personnalisé lorsqu'un président de club, satisfait des performances de son équipe « offre » une deuxième tournée d'après-match, ou lorsqu'un dirigeant apporte plusieurs litres de sa propre production de pinot, « cadeau » au club. Il s'agit alors de s'assurer de la visibilité du donateur.

« super sympas, qui paient les coups ». En retour, ces derniers encouragent les joueurs à rester à la troisième mi-temps, au club house ou dans le bar dédié de la ville : « *je prends toujours 50 ou 60 balles, comme ça à la fin du match, je paye mes tournées* » (Thibault, entraîneur). A Bl, il n'y a ainsi pas toujours de caisse au club house en semaine pour les joueurs, qui peuvent ainsi s'y retrouver pour boire un verre après les entraînements<sup>38</sup>. Des fûts de bière et des bouteilles de vin sont en outre régulièrement offertes par les clubs à l'occasion de dîners entre joueurs.

À Bl toujours, des rétributions monétaires ou des dons sont également alloués aux joueurs afin de les encourager à rester au club house après les matchs ou organiser de futurs moments festifs et renforcer le sentiment d'appartenance (Massé, 2002) voire de loyauté vis-à-vis du club. Une prime de match est ainsi versée à l'ensemble des joueurs en cas de victoire. Cet argent a une signification sociale précise pour le vice-président : il doit servir « *soit pour alimenter leur caisse, soit pour s'offrir des bières après match* ». Cette caisse commune, mise en œuvre et gérée par les joueurs, et qui a donc pour fonction d'alimenter le collectif par les festivités, est également régulièrement renflouée par un système d'amendes (pour des retards à l'entraînement par exemple).

Le « système des tournées » (Weber, 2001) est, dans ce cadre, valorisé. Tout comme l'analyse Nicolas Renahy au sujet des pots organisés dans un club de foot amateur, la tournée ne relève « pas tant d'un don personnalisé visant à créer une situation de réciprocité vis-à-vis de tel ou tel individu que d'un don au groupe, qui permet de s'y rattacher tout en assurant sa participation effective à la sociabilité ainsi perpétuée » (2010, p.89). La consommation n'a donc pas seulement une signification sociale, elle est aussi soumise à des normes contraignantes (Perrin-Hérédia, Ducourant, 2019, p.135). Les pratiques de consommation obéissent à des obligations sociales dont le groupe d'appartenance est porteur. Dans notre cas, si on a souligné l'importance des dons dirigés vers les joueurs, ces derniers doivent en retour consommer au club-house ou payer leur tournée. L'impératif de faire « tourner le bar » (et donc le club) peut ainsi être présenté comme un devoir moral justifiant l'interdiction d'apport d'alcool venu de l'extérieur : « *tu fais tourner le bar et puis c'est tout* » (Nathan, éducateur). Il en est de même lorsque certaines sections du club, les joueurs seniors et l'équipe loisir notamment, organisent eux-mêmes des festivités : un système d'obligations se fait jour, notamment dans le choix des fournisseurs. Consommer au club actualise sa loyauté au club. A Bl, le chargé des relations avec les brasseurs reproche ainsi à l'équipe loisir de passer par d'autres prestataires. « *Il faut soutenir le club* » souligne-t-il. A Be, cette même équipe loisir se justifie d'acheter la bière au club « *un peu plus cher pour que le club ait des bénéfices aussi* ». Le président précise certaines règles informelles : « *quand ils sont au club tous les jours, quand il y a entraînement, c'est la buvette du club qui tourne, par contre quand ils font des fêtes c'est leur caisse à eux qui tourne* ». La générosité est très souvent récompensée ; on offre des coups à celui qui paie ses tournées ou « on est plus généreux dans la dose » (Jules, bénévole). Payer un verre est aussi un investissement dans un capital d'autochtonie, c'est-à-dire une réputation locale (Renahy, 2010). Il permet d'entretenir un capital social, surtout à Bl, sur un territoire « un peu enclavé » (président du club), situé à près d'une heure de route d'une grande métropole.

<sup>38</sup> Cette pratique est valorisée par des membres du club de Bo, qui ne disposent pas toujours des clefs du bar le soir des entraînements.

Comme Merle et Le Beau (2004) le soulignaient déjà, les agents et cadres de la Poste ne boivent pas seuls en raison de l'organisation du travail, qui impose une vie collective. C'est également le cas pour le rugby où les consommations sont collectives. Le fût de bière est, déjà par principe, ce qui va être partagé. A B., des carnets de 10 tickets rendent possibles des commandes groupées : « Généralement, le dirigeant dit : *« je prends deux cartes boissons et il a son équipe de 22 »* (Myriam, bénévole). D'autres dispositifs à Be incitent les joueurs à consommer ensemble :

*« On a même fait... on a fait des girafes, on a fait des pichets... enfin voilà, on a mis plein de trucs pour qu'ils puissent avoir les plus grosses quantités et gagner des bières. Donc le but c'est pas de faire trop d'argent dessus, c'est juste que ça vive »,*  
Nathan, éducateur.

Ces dispositifs invitent au don. Comme l'indique Rasera (2022), ce « discours unitaire contraint « l'expression obligatoire des sentiments » (Mauss, 1968/1921) ».

Ces dispositifs (tournées offertes par le club, prix attractifs ou distribution de fûts de bières ou de bouteilles de vin, rétribution, etc.) ne participent pas seulement à capter les joueurs, à les maintenir dans ces espaces de l'entre-soi et à encourager les consommations ; ils structurent également les temps de festivités légitimes<sup>39</sup> (après les matchs ou les entraînements, après les victoires).

Pour tous les enquêtés, ces moments festifs sont d'une importance capitale, favorisant la connaissance des joueurs, leur rapprochement, et même la performance sportive. Les festivités ne sont ainsi pas seulement présentées comme un moment de détente, mais également comme une clé de la construction d'un collectif sportif et de l'attachement au club. Les fêtes sont perçues par les dirigeants et entraîneurs comme des modes de socialisation propices à la constitution de solidarités et de prises de risques sur le terrain<sup>40</sup> :

*« Quelqu'un qui est pas là dans les soirées, qui participe pas à la vie de l'équipe en dehors du terrain, on n'a pas forcément envie de lui faire confiance, enfin on lui fait pas forcément confiance sur le terrain. Après, ça dépend aussi comment il joue sur le terrain, mais il y a cette confiance et ce... et peut-être le fait de se dire : « je vais moins en faire pour lui que pour les autres. Pour les autres, je vais peut-être me donner à 120 % et... parce qu'il y a ce lien qui est là. Pour lui, bah pas plus quoi, je vais faire mon job au niveau du... dans le match, mais j'irai pas plus loin. Je vais pas*

<sup>39</sup> Au contraire, la défaite et plus encore la succession de défaites doit impliquer une attitude modeste. L'encadrement peut ainsi pester après une série de victoires si, lors de la troisième mi-temps, les joueurs font montre d'attitudes trop festives. Dans deux des clubs observés, ces observations ont engendré des réflexions sur la générosité, notamment pendant les fêtes : donne-t-on trop aux joueurs ?

<sup>40</sup> Deux exemples permettent d'illustrer la valorisation de cette prise de risque sur le terrain, pour les équipes séniors comme parmi les catégories plus jeunes. Voici ainsi le discours d'avant-match d'un capitaine de l'équipe : « Il va falloir s'accrocher et tout ça c'est dans la tronche les gars. Il va falloir se faire mal sur les placages, être solidaires. On est une bande de potes, on va gagner aujourd'hui et chacun a un rôle à jouer. Moi je paie ma tournée au mec qui fait le plus de placages », *Le Mag de l'ACBB*, n°357, décembre 2021. Cette intervention fait écho aux remarques fréquemment entendues sur le bord du terrain, comme chez les catégories de jeunes où on entend souvent dire d'un « joueur qui a peur qu'il n'est pas fait pour ça ». Depuis les gradins, pour des matchs ou des entraînements de catégories de moins de 12 ans (dit U12) que nous avons pu observer, il n'est pas rare d'entendre parler parmi les spectateurs de cette peur, qui participe d'un système de hiérarchisation.

*risquer de prendre un coup de poing pour lui, enfin, je..., voilà, c'est mon sentiment », (Pierre, dirigeant).*

*« Il y a peut-être un peu plus de réticence à se faire mal pour cette personne-là, alors que celui... que l'autre qui est mon meilleur copain, avec qui je bois des bières le dimanche soir, bah j'aurais plus tendance à venir... à me serrer les coudes avec lui qu'avec celui que je connais pas finalement, à part à l'entraînement et pendant les matchs », (Dimitri, entraîneur).*

Ces festivités sont ainsi présentées comme des espaces de sociabilité ritualisée dans lesquels se construisent la communauté et ses formes cohésives (Prévot, 2007). Ne pas participer à ces moments collectifs soulève le soupçon de ne pas accorder d'importance suffisante au groupe. Cette valorisation des solidarités fait sens au regard de la logique interne de l'activité, sport de combat collectif, et de la dépendance aux autres en situation de danger (Dalgallarrondo, 2015). Les prises de risque sont largement valorisées, invitant à ne pas faire trop cas de son corps et des douleurs ; y compris à des niveaux de performance éloignés de l'élite sportive. La mise à mal du corps est ainsi pointée comme une marque d'attachement au club, et donc de légitimité, et participent ainsi d'une hiérarchie classante. Au cours de plusieurs entretiens, les dirigeants et entraîneurs ont ainsi fait étalage de leurs blessures passées, de leurs séquelles actuelles, telles des trophées.

Ces solidarités sont pensées selon des normes de masculinité parmi les dirigeants. Elles se construisent notamment dans ces réunions collectives où alcool et désinhibition permettraient de se livrer. Il faut leur laisser des *« moments rien qu'à eux »*, aux joueurs, éloignés du regard des dirigeants, se justifie un président : *« des moments où l'on se parle »* mais aussi qui *« leur permettent de se lâcher [...] pour tisser leur histoire [...] que les joueurs puissent faire des conneries entre eux pour construire leur histoire »*. Les dirigeants peuvent ainsi fermer les yeux sur certaines pratiques de transgressions et d'alcoolisation au prétexte qu'elles participent de la construction d'un collectif sportif ; voire se réjouissent de la démonstration de ces *« conneries »* dès lors qu'elles sont collectives. Ces pratiques festives peuvent être appréhendées comme des *collective rituals of confidence building*, soit des pratiques collectives homosociales et ritualisées, dispositifs de mobilisation des masculinités autant que de construction de la confiance (Grazian, 2007). Les transgressions, dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre de manifestations collectives, sont perçues comme des performances participant à la construction des solidarités. Par ce biais, dirigeants et entraîneurs travaillent le souci *« faire partie de la bande »*, synonyme de leur affirmation en tant que joueur respectable, *« bénéficiant d'une « bonne réputation » localement »* (Coquard, 2018, 67).

Faire la fête ensemble permet d'ailleurs de mettre en scène les principes de solidarité, comme lorsqu'il s'agit de reconduire une personne ivre chez elle :

*« On est quand même une bande de copains, donc il faut veiller les uns sur les autres. Et ce qui fait qu'on a des galères, bah les uns sont là pour aider les autres. Et je sais que le joueur là par exemple quand il a eu des... quand nous on a eu des soucis du coup, bah il est venu nous aider... enfin voilà, il nous rend la pareille : « vous m'avez géré, bah moi je vous aide sur d'autres choses, il y a pas de souci », Nathan, éducateur.*

*« Dans ma situation d'entraîneur, j'ai jamais eu à gérer ça, sachant que systématiquement on avait ce sentiment de solidarité qui est de dire, comme on boit des coups, jusqu'à 2h00, 3h, 4h00, 5h du matin, mais pas tellement d'alcool, d'alcool très fort et puis et puis on était, on était en groupe et on ... pas se défendait mais on avait confiance les uns aux autres, c'est à dire que du coup, s'il y avait une situation ou finalement vous avez le petit coup de fatigue qui va bien, bah forcément, vous avez confiance en votre pote qui va vous ramener, vous redéposer, vous ouvrir la porte et vous jeter chez vous », Marc, manager sportif.*

A l'inverse, la fête n'est plus tolérée lorsqu'elle casse le collectif. C'est le cas d'un week-end de cohésion de présaison de l'équipe première de Bo. C'est moins l'alcoolisation des joueurs et ses effets sur l'évolution des activités du week-end qui sont jugées problématiques<sup>41</sup> que l'apparition de dissensions au sein du groupe entre ceux qui ont voulu poursuivre les fêtes et les autres :

*« Ce qui a été catastrophique, c'est que du coup, ça a créé une disparité entre des joueurs qui étaient venus pour un stage sportif et des joueurs qui étaient venus pour faire un week-end d'intégration (...) c'est ça qui est pas ce qui est pas tellement entendable là-dedans, pour moi qui ai un peu de vécu dans le rugby, c'est de se dire que à quel moment je dépasse le curseur, à quel moment j'arrive à ne pas respecter mes copains avec qui je joue, c'est à dire que je vais les réveiller toutes les 30 secondes, c'est à dire que je bouscule leur tente, je fais tomber leur tente. Je parle ainsi de suite pour les empêcher de dormir par pur plaisir personnel ou de d'un petit groupe de quelques individus. Voilà, et du coup ça c'est pas tellement compréhensible en me disant que s'il y en avait qui avait voulu même aller en boîte et venir et rentrer à 7h et qu'ils assument voilà bon ben très bien. Sauf que ceux qui ne voulaient pas n'étaient pas au moins pris à partie quoi, c'est ça qui est difficilement compréhensible... Et du coup, forcément, vous vous avez des gens qui donc, comme tout groupe, ne disent rien mais n'en pensent pas moins. Et vous en avez d'autres qui sont capables de de faire les grandes gueules et de dire « voilà, mais non, c'était un formidable week-end, on a passé un bon moment et d'ailleurs on a rangé le lendemain, c'est pas grave, Marc, tu nous emmerdes, machin, ainsi de suite ». Je leur dis « non, non, non, je c'est pas grave, c'est pas comme ça qu'on conçoit un groupe, c'est dans le respect collectif et dans le respect de l'individu qu'on peut concevoir un groupe », Marc, dirigeant.*

Le travail de confinement permet ainsi le maintien de pratiques festives transgressives. Les dispositifs mis en œuvre pour « faire rester » constituent à la fois des dispositifs d'attachement au club, de construction des solidarités, mais sont aussi la condition du maintien de pratiques

---

<sup>41</sup> A Bl, ce même week-end est jugé réussi car la fête a duré jusqu'à « 6 heures du mat' » (Nicolas, trésorier). La randonnée initialement prévue le lendemain est remplacée par le fait de boire des coups au bar du camping. Lorsque cet épisode nous est raconté, plusieurs fois, les dirigeants présents s'en amusent beaucoup. Ces narrations ne sont pas sans faire écho au concept de *drinking story*. Ces récits de fête, élaborés collectivement, narrés inlassablement, sont ainsi validés et réappropriés par le groupe. Ils participent ainsi de leur mémoire collective, et disposent donc d'une fonction symbolique et identitaire forte (Sandberg et al., 2019 ; Palmer et al., 2020). Dans ces récits, si l'alcool tient une place souvent centrale, ce sont plus généralement l'excès et le collectif qui sont exaltés par le groupe.

festives transgressives par ce travail de confinement. Imprégnés d'idéaux virils, ces pratiques n'en sont pas moins cadrées par des normes, dont le principe premier est le maintien du collectif. Dans ce cadre, le rôle des dirigeants est à analyser, ce que nous proposons d'effectuer à travers l'analyse du travail relationnel qu'ils effectuent auprès des joueurs.

## 2. Des dirigeants dans les fêtes : l'analyse du travail relationnel

### 2.1. Le travail relationnel pour encourager les joueurs à participer aux festivités

Un important travail relationnel et affectif (Mears, 2015) est observable afin que les joueurs s'impliquent auprès de leurs coéquipiers et pour le club à travers des festivités. Cela implique de faire émerger puis d'entretenir constamment des relations avec les joueurs<sup>42</sup>.

Aux yeux des entraîneurs, leur propre participation aux moments festifs joue un rôle managérial. Entretenir une proximité avec les joueurs pendant des moments informels améliore, selon eux, les pratiques sportives. Lors des troisièmes mi-temps, un entraîneur de Bo anime par exemple les festivités en participant à l'élection de la « *cagade* » du match, qui désigne la pire action sportive de la rencontre, mais aussi reste « *débrief* » lors de la troisième mi-temps avec les joueurs, « *autour d'une bière* » (Julien, éducateur). Pour les enquêtés, la fonction désinhibitrice de l'alcool favorise l'expression des émotions des joueurs, jugée nécessaire pour diriger une équipe :

*« Ça se vanne beaucoup, et puis ça se questionne beaucoup. Or nous, coach, quand on reste manger là-bas, on doit répondre à 500 dans la soirée, au moins 500 questions dans la soirée. Voilà, ils posent beaucoup de questions, pourquoi le dimanche ? Qui va jouer ici ? Qui est là ? Ils ont besoin de réconfort, je pense. Je pense qu'ils ont besoin d'être chouchouté, d'être réconforté, d'être accompagné. Et du coup, comme...l'alcool libère un peu la parole, et les inhibitions, enfin ce qu'on veut et du coup, il y'en a qui se libèrent beaucoup plus facilement », Romain, entraîneur.*

L'entraîneur de l'équipe réserve de BI revendique d'ailleurs avoir été recruté en partie pour ses compétences festives. Ce jeune restaurateur cuisine ainsi régulièrement pour ses anciens coéquipiers le vendredi soir au club house :

*« Le président m'appelle : « bon, Thibault, on cherche des coaches et nous, on a pensé à toi parce que tu t'occupes des joueurs déjà », que je suis un leader, j'ai toujours été un leader de jeu et de fête et de tout ce que tu veux quoi (...) le rugby, 70 % du taf,*

<sup>42</sup> Comme le précise Ashley Mears, « relational work is a useful concept to explain how patterned relationships can secure surplus value. Zelizer (2012:149) developed relational work to mean the "creative effort people make in establishing, maintaining, negotiating, transforming, and terminating interpersonal relations." (2015, p.1102) Cette notion a été employée en sociologie économique pour comprendre notamment pourquoi et comment des gens en viennent à accepter de travailler gratuitement (les efforts sont compensés par des dons et avantages ou l'accès à un réseau social), mais aussi en sociologie du genre pour analyser les métiers du care. . Notons également la définition proposée par Julien Barrier (2014) : « À la suite de Lazega (2009), nous entendons par travail relationnel les efforts menés par des agents pour tenter de structurer, à leur avantage, un ensemble de liens sociaux qui conditionnent leur accès à des ressources matérielles, cognitives ou symboliques nécessaires à la poursuite de leurs activités. Crucial pour les professionnels dont l'activité s'inscrit dans un tissu d'interdépendances complexes (Lazega 2009), ce travail mêle à la fois des calculs étroitement instrumentaux et des logiques d'échange fondées sur la confiance ». Cette approche invite, dans le cadre de notre analyse, à questionner l'intérêt des dirigeants à promouvoir des joueurs festifs.

*c'est la cohésion, si tu veux que les mecs ils aillent à la guerre, si tu veux qu'ils jouent pour toi, il faut qu'ils t'aiment. Moi je fais tout pour qu'ils m'aiment, mais lui [le second coach de l'équipe première], il fait rien, et c'est... les résultats sont aujourd'hui... moi, je suis persuadé que 50 % du score qu'on prend, c'est à cause de ça, c'est parce que les mecs roulent pas pour lui », Thibault, entraîneur.*

La plupart des dirigeants et entraîneurs se vivent ainsi comme les garants de cette cohésion, et parmi les principaux acteurs. Les joueurs doivent se retrouver entre eux pour construire leurs liens de solidarité, « parce qu'ils ont besoin de se dire des choses aussi » (Romain B/Léo), loin des regards de l'autorité dirigeante.

*« J'essaye de pas en avoir trop de visibilité. Euh, il faut un peu en dehors des périodes rugby, le coach, il s'efface un peu, tu vois ? Il faut que leur vie, elle se fasse. Moi, mon rôle c'est plus de générer ça. Mon rôle par rapport à l'état d'esprit, c'est qu'ils aient envie grâce à l'entraînement et au rugby, de vivre des moments ensemble. [...] Un stage qui était dédié uniquement à ça en début d'année, donc là je suis là. Mais à un moment ou un autre, je m'efface. [...] Je vais me coucher avant, il y a un moment où je m'en vais. [...] J'aime bien faire la fête avec les gars etc. Mais je pense qu'il y a un moment où cette fête-là, elle est à eux. [...] Il y a quand même une forme de de d'autorité. Tu vois donc quand les patrons sont là, les choses sont pas tout à fait pareil », Thierry, entraîneur.*

À ce titre, ne pas participer aux fêtes, *a minima*, est considéré comme un écart à la norme. C'est le cas d'un entraîneur, qui souligne ne rester que « quelques minutes » après les matchs contrairement aux joueurs. Ce professeur d'EPS devient coach individuel et préparateur physique dans le milieu du rugby professionnel (il exerce douze ans dans un club professionnel de la région) puis amateur depuis huit ans maintenant. Ancien joueur de football, il n'a jamais pratiqué le rugby, et envisage d'ailleurs à terme de réinvestir sa pratique originelle, ces sportifs étant jugés « plus sérieux » au niveau de la préparation physique et de l'hygiène de vie :

*« Ça fait aussi partie du folklore du rugby, de faire la fête après les matchs, d'avoir une consommation d'alcool excessive régulièrement, ça fait partie du monde du rugby aussi. Le message on peut le rabâcher x fois, des joueurs vont être ambitieux et en tenir compte mais ce n'est pas la majorité. C'est un paramètre dont il faut tenir compte, nous on fait des choses tout en sachant que de toute façon, au niveau de la consommation alimentaire, d'alcool et de tabac, ils ne seront pas irréprochables » Pierre, manager général.*

Cet entraîneur, également abstinent, est qualifié par son collègue d'« ultra-sensible sur l'hygiène de vie » (Alexandre, entraîneur). Lors d'un de nos weekends d'observation, plusieurs dirigeants lui attribuent en partie la série de défaites de l'équipe première. Son manque d'investissement lors des moments festifs, et notamment lors du dernier stage de cohésion et des après-matches, est largement dénoncé. Le lendemain, un entretien est fixé avec un entraîneur remplaçant potentiel :

*« La grosse erreur qu'il a fait Pierre cette année encore c'est de... stage de cohésion, il a dit : « bah je m'en occupe pas », ouais, tu t'en occupe pas, bon, c'est les joueurs, OK, ils vont s'en occuper. « Bah moi je viendrai, mais que le samedi. – Ah bon ? », il*

*est même pas venu du tout. Les gens, ils me disent : « c'est quoi cette trompette ? », enfin il parle de cohésion et si lui... voilà, c'est pas compatible du tout d'être absent dans l'extrasportif. Quand tu es coach, justement c'est là où tu apprends à connaître les mecs, savoir quand ils sont bien, quand ils sont pas bien ; tu apprends leur vie et du coup, tu t'intéresses à eux, quand ils sont en retard, quand ils sont absents, pourquoi. (...) Moi je connais tous mes joueurs : je connais leur boulot, je sais s'ils ont une copine, pas une copine, je sais ce qu'ils aiment manger, ce qu'ils aiment pas manger. J'essaie de m'intéresser aux hommes pour après, pouvoir bosser avec quoi. Là, c'est le contraire qui se passe, je veux pas tirer sur l'ambulance, mais quand vous me posez ces questions, bah ouais, c'est criant de défaillance ... entre un mec qui fait de l'extrasportif et un mec qui fait que le sportif, ça marche pas, ça en explique les résultats un petit peu en ce moment, c'est lié pour moi », Thibault, entraîneur équipe B.*

On observe un continuum de pratiques festives entre entraîneurs et joueurs, entre ceux qui « restent » aux troisièmes mi-temps et ceux qui n'y participent pas du tout<sup>43</sup>. Une prise de distance vis-à-vis des joueurs se manifeste par le fait de ne pas rester trop longtemps au club house ou en s'installant au-devant du bus. Elle permet d'une part de protéger les entraîneurs – qui doivent définir la feuille de match<sup>44</sup>. Ne pas brouiller les lignes hiérarchiques par des sociabilités trop proches est une exigence partagée par ces dirigeants, chez les professionnels (Rasera, 2022), comme ici chez les amateurs<sup>45</sup>. Elle ambitionne d'autre part de construire un entre-soi entre joueurs. Laisser les sportifs « entre eux », lors de soirées ou temps d'après match, est perçu comme une façon de créer un esprit de corps (Subramanian, Suquet, 2016) :

*« Il faut un peu en dehors de des périodes rugby, le coach, il s'efface un peu, tu vois ? Il faut que leur vie, elle se fasse. Moi, mon rôle c'est plus de générer ça. Tu vois ? Plutôt que de... je ne sais pas comment expliquer... mais mon rôle par rapport à l'état*

<sup>43</sup> La participation aux fêtes dépend aussi de l'âge social, qui renvoie à des positions différentes dans les cycles de vie professionnelle et familiale, et du type d'équipes qu'ils entraînent (U19 ou seniors). Yvan (bénévole) au sujet de Alexandre (entraîneur) : « *Il ne reste pas en soirée, non, parce que... ouais, il a une vie, il est beaucoup plus âgé, il a des enfants, tout ça. Mais quand il peut, je trouve, il reste. Il fait pas les... il va pas en boîte et tout, mais il reste un peu à boire un verre avec eux* ». Rasera (2022) montre que le temps accordé à la sociabilité amicale est variable selon les footballeurs, principalement en fonction de la position dans le cycle de vie familial dont l'effet en la matière est bien connu (Manceron, Lelong et Smoreda 2002 ; Bidart 2010).

<sup>44</sup> C'est également ce qu'indique la kinésithérapeute de Bo qui participe aux festivités avec les joueurs : « *il y a un côté quand même quand tu les soignes où tu as un côté confident, ami ou tu es aussi dans un certain lien qui est... ça veut dire que moi j'en ai rien à faire de tu joues, tu joues pas ou tu... tu es sur la feuille de match ou pas. Moi je suis là pour... bah un peu pour soigner tous leurs bobos, mais bobos, leurs bobos dans tous les sens du terme, quoi.* » Les normes de présence aux festivités varient ainsi et également en fonction du rôle dans l'encadrement, les entraîneurs et les dirigeants (en particulier ceux occupant les fonctions principales) affirmant devoir quitter plus tôt ces espaces.

<sup>45</sup> Ne pas participer aux moments festifs des joueurs vise aussi à les responsabiliser pour leurs conduites et protéger leur statut : « *Si on est trop impliqué dans la vie de groupe et qu'on est trop immergé dans l'équipe, le jour où ils feront vraiment les cons et qu'ils vont nous casser un truc et qu'on va être responsables d'eux, les gendarmes vont venir nous voir. Et si on a participé aussi, on aura du mal à leur expliquer, qu'il faut qu'ils fassent attention. L'idée, c'est surtout que la cohésion, qu'elle se fasse surtout avec les joueurs, qu'elle se fasse avec le staff et le bureau aussi. Mais on ira moins loin dans la connerie, que dans la déconnade, qu'eux.... à un moment donné, il faut qu'on sache les laisser tranquille* », Xavier, président.

*d'esprit, c'est qu'ils aient envie grâce à l'entraînement et au rugby, de vivre des moments ensemble (...) Je trouve que c'est bien qu'ils puissent se parler entre ... si on est tout le temps-là en fait on est tout le temps-là et des fois ils disent des choses ensemble que sur lesquelles voilà c'est bien qu'ils puissent se parler franchement quoi. Vraiment un. Il y a quand même une forme d'autorité sur le. Toile, l'école<sup>46</sup> ? Attends un peu, tu vois donc, quand les patrons sont là, les choses sont pas tout à fait pareil », Jean-Pierre, entraîneur.*

Les entraîneurs et dirigeants sont, dans ce cadre, d'importants prescripteurs de festivités auprès des joueurs. On qualifie de « casaniers » ceux qui ne restent pas avec l'équipe après les matchs ou entraînements et ils se « font vanner »<sup>47</sup>. L'usage de l'humour dénote un partage et une réaffirmation de normes entre entraîneurs et joueurs (Frisch-Gauthier, 1961 ; Damont & Pégard, 2017) :

*« C'est souvent les mêmes. Dans le groupe, on en a une dizaine des casaniers. C'est... ce qu'on appelle les premiers rentrés chez eux, c'est : on finit un match à la maison, ils ne vont même pas au club house serrer les mains du public, du partenaire ou quoi. Ils rentrent chez eux. On descend du bus après un match à l'extérieur, ils remontent dans leurs voitures, ils s'en vont. On en a une dizaine comme ça, ce n'est pas leur truc, c'est ce qui est étonnant, c'est parce que le rugby c'est aussi ça. Donc, c'est vrai que...ils seraient bon à analyser ses mecs pourquoi ils font ça [rire] », Alexandre, entraîneur.*

Si, comme l'indique Pierre (dirigeant), « on ne peut pas obliger », on s'inquiète de ceux qui ne viennent pas, on se renseigne pour s'enquérir d'un éventuel problème, « parce c'est toujours mieux d'être en cohésion totale sur et en dehors du terrain ». La norme sociale qui consiste à encourager les consommations collectives se lit aussi dans le fait que ceux qui ne souhaitent pas boire doivent l'annoncer publiquement et font l'objet de plaisanteries :

*« Les jeunes vraiment ils sont tous motivés [à participer aux soirées]. Et s'ils veulent pas faire une grosse soirée, ils arrivent quand même à ne pas boire... enfin maintenant c'est quand même rare, mais ils sont là : « bah on fait la soirée Coca ou jus d'orange » sans souci, et c'est accepté par les autres. Bon, tu prends une petite réflexion en mode « tu t'échappes », enfin une petite pièce, histoire de s'amuser un peu, mais non, c'est quand même accepté. Et voilà, tu veux partir à 23h00 tu pars à 23h00, si tu veux partir à 4h00 tu pars à 4h00, voilà », Nathan, éducateur<sup>48</sup>.*

Également convaincu que l'intégration des joueurs passe par leur participation aux moments festifs du club, un entraîneur enjoint les joueurs nouvellement recrutés d'y participer

<sup>46</sup> Retranscription difficile.

<sup>47</sup> A Bo, Vincent dénonce les « attitudes urbaines » : « les [joueurs] viennent faire leur match, ils boivent un coup et puis ils s'en vont. Il n'y a pas d'âme ». Inversement, on s'amuse des clubs qui « n'étaient pas pressés de partir ! » (Claude).

<sup>48</sup> Nathan explicite ainsi les justifications pour ne pas vouloir boire : « Le mec qui pas est rentré ou qui est rentré et qui a joué que deux minutes, il a pas forcément envie de boire parce qu'il a pas la tête à faire la fête, mais il veut quand même rester auprès du groupe parce que ça lui fait du bien pour pas être seul chez lui. Je peux pas te donner de contexte particulier, c'est vraiment l'envie de chacun. Ou le mec il se dit : « bah demain, j'ai un gros rendez-vous-même à 10h00 du matin, bah j'ai envie d'être bien », enfin c'est chacun qui... Si on sort d'un moment quand t'as une grosse victoire, c'est très rare que personne fasse la fête. Quand tu as un match un peu plus compliqué dans la victoire comme dans la défaite, voilà tu en as qui vont boire, d'autres un peu moins... ».

activement. Créer du lien, et même faire preuve d'une certaine bonne volonté intégratrice fait ainsi partie des attendus chez les joueurs nouvellement recrutés, et qui passent notamment par ces moments festifs<sup>49</sup> :

*« Avec mon binôme, on a été très clairs avec eux sur le fait qu'il fallait qu'ils soient très bons au niveau de l'intégration, parce que cinq joueurs qui se connaissent, qui arrivent d'un niveau au-dessus, qui ont quelques avantages pécuniaires, forcément, vu qu'on les fait venir dans un club où c'est pas tellement les habitudes, il va falloir que les gars soient vraiment très bons pour être intégrés très vite. Mais ça a été réussi parce que déjà c'est des mecs d'expérience, c'était pas la première fois qu'ils bougeaient et que... bon, on avait... c'était dans le deal avec eux et qu'ils savaient que de toute façon, pour que ça marche, il fallait que ça démarre comme ça. (...) ont fait le pas vers le reste du groupe, notamment ces fameux joueurs de la réserve qui sont un petit peu les... souvent les gardiens du temple dans les clubs. Et qui de fait, bah voilà, ont pris... voilà, ont fait les cons dès les premiers week-ends avec eux, ont bu des bières et ont raconté des conneries, trois blagues et voilà », Dimitri, entraîneur.*

## **2.2 Le travail relationnel et la catégorisation psychotropiques des consommations d'alcool**

Ce travail relationnel, qui prend également forme lors des festivités, tend à façonner les significations données à ces moments, mais aussi aux effets psychotropiques des consommations (Selponi, 2019).

La gestion du bar permet, dans une certaine mesure et jusqu'à ce que les dirigeants quittent les lieux, de garder un œil sur les consommations et les catégories d'alcool proposées. Les boissons fortement alcoolisées ne font ainsi et le plus souvent leur apparition que dans la deuxième partie de soirée, à l'initiative des dirigeants ; même si, de manière plus discrète, les joueurs peuvent en apporter. Les dirigeants gardent ainsi la main sur ce qui est distribué, en termes de qualité, de quantité, mais aussi de gratuité. D'ailleurs, et si les responsables du club s'éclipsent au fur et à mesure de la soirée, ils s'astreignent lors de la première partie des festivités à ce que l'un d'entre eux reste plus tardivement. A BI, *« on essaie de laisser un entraîneur quand même tout le temps que ce soit de la B, de la A, on essaie de laisser un entraîneur, déjà parce que le bureau nous le demande, pour réguler, pour ne pas que ça parte en live, pour ne pas que ça déborde »* (Alexandre, entraîneur).

Travailler à imposer les consommations permet ainsi de modérer, dans une certaine mesure, en proposant par exemple des verres de 25cl et non de 50cl, ou en s'attachant à proposer des

<sup>49</sup> Cette participation aux festivités peut même avoir des visées stratégiques en particulier pour les recrues rémunérées : gommer les inégalités de statut entre joueurs et prévenir d'éventuelles contestations. Comme le souligne Loirand (2003), dans les clubs de football amateurs les plus engagés dans les enjeux compétitifs, les entraîneurs, parfois les joueurs des équipes seniors peuvent être rémunérés, dans des conditions variables, plus ou moins transparentes, souvent inscrites dans des relations de domination personnalisée. Le recrutement local des joueurs et les liens entre pratique sportive et emploi dans l'entreprise n'est pas sans rappeler le cas du club de football d'un village bourguignon décrit par Nicolas Renahy (2001). Il évoque comment les joueurs extérieurs au village font acte d'allégeance envers le groupe résidentiel en participant aux séances de footing.

bières peu alcoolisées comme c'est le cas à Be. C'est dans cette même perspective que les dirigeants sont attachés à garder la main sur les lieux de stockage des futs ou des bouteilles d'alcool, qui restent tus ou mis sous clés.

Par cette mainmise sur les produits, ils s'octroient aussi le pouvoir de limiter des consommations jugées problématiques :

*« On s'arrange avec Patrick on s'arrange très bien là-dessus et puis euh quand on dit non c'est non quoi et puis quand Patrick quand il dit non c'est non et puis c'est lui qui a les clés de la réserve, alors quand il voit que ça tourne un peu machin il dit : il y a plus. Voilà ça lui arrive des fois de dire un mec qui veut un Ricard il y en a plus, comme ils peuvent pas voir comme c'est enfermé dans une réserve. [...] Des fois je vous dis, on n'a pas le droit, des fois ça nous arrive de servir du whisky hein après 19h y'en a des fois ils nous réclament des whisky coke. On fait un effort on fait du whisky coke. On a du Ricard, le Ricard avec les mecs du sud-ouest si on n'a pas de Ricard ils sont fous. On a du Ricard, on a du whisky coke, on a l'autre fois on avait de la vodka euh... a un peu de tout quand même. Si vraiment on voudrait on pourrait tout donner mais on on...Patrick des fois dit non j'en ai pas parce qu'il veut pas... [...] Patrick a raison là-dessus il faut qu'on évite et puis tant qu'on peut éviter de sortir ses bouteilles d'alcool dur euh c'est bien parce que c'est les mélanges qui sont pas bons. [...] J'ai vu souvent ça, des mecs qui boivent n'importe quoi et qui après, des mecs très gentils, qui deviennent complètement cons. [...] Et moi ça m'est arrivé une fois de vouloir servir un whisky à un gars qui était pas de notre club d'ailleurs, mais que Patrick connaissait et qui m'a dit non lui tu lui donnes pas de whisky ça le rend fou. Alors j'ai dit y'en a pas » (Claude, bénévole).*

C'est ainsi la bière qui est essentiellement proposée dans ces espaces, et qui n'est à ce titre jamais problématisée. Seuls les alcools forts sont jugés vecteurs de problèmes. De la sorte, ces dirigeants participent à la construction sociale des effets de ces psychotropes (Selponi, 2019), mais aussi de leurs risques. La bière, largement disponible est considérée comme un produit fédérateur, par opposition aux « alcools forts » distribués avec parcimonie, lissant ainsi la diversité de leurs usages.

#### **La bière, « breuvage universel<sup>50</sup> » des classes populaires ?**

Un seul type de bière est proposé au club de Bl. Le responsable des achats justifie le choix d'un alcool de premier prix pour pouvoir en tirer des bénéfices. Par la même occasion, il revendique une affiliation aux classes populaires et au club : *« C'est un peu moins qualitatif que la Heineken (rire) mais elle est tout à fait consommable. Et ceux qui ont la gueule fine, ils mettent un peu de sirop de pêche »<sup>51</sup>*. A Be à l'inverse, le bar propose plusieurs types de bières en fûts et en bouteilles. Les consommations font l'objet d'une plus grande rationalisation, afin d'attirer des publics considérés comme des consommateurs : *« tout le monde n'a pas les mêmes goûts »* souligne son président. Des « tests de bière » ont réuni des bénévoles pour les

<sup>50</sup> Entretien, vice-président, Bl.

<sup>51</sup> L'affiliation est relative car ce chargé des partenariats est un ancien ingénieur d'EDF, qui organise des sessions de dégustation du vin et porte une attention particulière aux bouteilles servies lors des matchs et tournois. Rappelons après Merle et Lebeau (2004) que l'alcool est ce qui se partage, on « fait goûter ».

choisir et ont abouti à l'achat d'un lave-vaisselle : « *On s'est aperçu en faisant l'étude qu'une des raisons pour laquelle elle n'était pas bonne, c'était le verre en plastique. Sur certaines bières de qualité, un peu techniques, ce n'est pas terrible alors qu'en verre, c'est extraordinaire* » (Roger, président). La possibilité de consommer des bières en bouteille reflète également une moindre activité du club house en semaine et des consommations individualisées. On souhaite éviter de gâcher un fût<sup>52</sup> tout en tirant des bénéfices économiques : « *On s'est aperçu que quand on fermait le bar, les joueurs ils viennent avec des canettes de bières. Donc comme je leur ai dit on ne va pas au restau avec sa saucisse* » (Roger). Une tension entre la dimension populaire et distinctive de la buvette du club house s'observe à l'occasion de la fête du club. Un apéritif, composé de petits fours et de crémant servi dans des coupes Lanson, est proposé aux membres du bureau et aux partenaires. Un élu taquine les dirigeants : « *le Be, c'est plus ce que c'était !* ».



Annonce de la réouverture du club house (Facebook, 11 juin 2021)

### 2.3 Marquer la faute sans la punir

S'engager dans un travail d'encadrement des consommations d'alcool, et plus largement des festivités, s'avère complexe dans ce monde social. D'abord car ces pratiques festives relèvent de la norme, et les interventions sont vectrices de tension, comme l'indique un cadre technique territorial, évoquant l'exemple d'un dirigeant ayant tenté de limiter les consommations au sein de son club : « *ça a fait un tollé cette décision. [...] il s'est fait rire au nez : « c'est un casse-couille, à pinailler sur des trucs, fait chier » ; voilà, ce genre de choses* ». Endosser le rôle du régulateur est considérée comme une tâche ingrate, annexe à leur activité d'entraîneur ou de dirigeant. On peut à ce titre faire l'hypothèse que ceux qui restent comme bénévoles dans ce monde une fois leur carrière de joueur terminée s'inscrivent dans des liens forts, créés de longue date, mais ont aussi largement construit des dispositions festives. Les équipes loisir, investis par des joueurs plus âgés, en témoignent largement. Les dimensions festives y sont centrales. Ces protagonistes sont aussi souvent bénévoles, et dans les trois clubs ont largement investi le pôle animation du club. Ainsi en est-il de Jules, intendant de l'équipe première à Bo. Largement investi dans l'organisation du club, il considère que ses liens d'amitié les plus forts se sont construits dans ce monde social, et

<sup>52</sup> Dans son étude des sociabilités des jeunes dans les campagnes en déclin, Benoît Coquard met en avant le rôle social de la bouteille de pastis qui se partage « à l'inverse de la canette de bière avec laquelle chacun dispose de sa petite dose individuelle » (Coquard, 2019, p.140).

certaines de ses plus proches amis sont également bénévoles dans cette association. Il se présente lui-même comme un ancien « *gros fêtarde* », et n'hésite pas, tout au long de l'entretien, à revenir sur des récits de fêtes narrés sur un mode épique.

Le cas de Thibault est également exemplaire. Entraîneur de l'équipe B à BI, il bénéficie d'un fort capital d'autochtonie mais aussi sportif. Il fait d'ailleurs régulièrement référence à son statut d'ancien joueur, moins pour mettre en exergue son niveau que son engagement physique, par les nombreuses blessures qui ont émaillées sa carrière. C'est un des promoteurs des regroupements des joueurs dans son club, n'hésitant pas à mettre ses compétences de cuisinier à profit les vendredis après les entraînements. Valorisant ces moments festifs, et les excès qui peuvent les accompagner, il met en avant et de la sorte une résistance masculine à l'alcool, et se présente de la sorte comme une « figure masculine de référence » (Selponi, 2018, 113).

Dans ces circonstances, les formes de connivence – avoir été soi-même joueur et « fêtarde » ce qui concerne un grand nombre de nos enquêtés – invitent à fermer les yeux plus qu'à capitaliser sur ces expériences pour intervenir :

*« Des fois, j'entends des gens dire : ouais mais enfin bon... y'en a ils sont contre tout aussi donc ça peut s'échauffer quoi parce que bon y a l'alcool y a bon et puis... mais c'est pas des mauvais enfin moi ce que j'ai connu depuis 15 ans j'en ai jamais connu un qui était vraiment méchant ou bête au point de voilà, c'est plus des bêtises que moi je faisais à 15 ans quoi voilà, maintenant à 61 ans je le ferais peut-être plus mais à 35 ans ils y arrivent c'est tant mieux »* Claude, bénévole.

Jules (intendant) rend ainsi compte – en le relativisant – d'un épisode festif qui a été créateur de tensions dans le club, générant de la « casse » et de discorde entre les joueurs :

*« Après ils sont dehors, ils sont sortis. Le stage, on était dans un endroit loin. Très loin, au milieu de nulle part sur une base nautique. Et à 4h du matin, ils ont retrouvé... ils ont réussi à trouver quelqu'un qui leur a livré de l'alcool. C'est un truc de malade, on est devenus dingues. Alors que les quantités d'alcool étaient gargantuesques. Mais bon c'est... ça a disparu. Enfin c'est... voilà, c'est le côté un peu... du rugby. Alors, c'est très marrant parce que moi j'étais comme ça quand j'étais joueur »,* Jules, intendant.

Les dirigeants interviennent donc peu, du moins directement, dans la régulation des pratiques festives des joueurs. Ils se refusent à avoir le « mauvais rôle » de celui qui « fait la morale » (Selponi, 2018), et doutent en outre de l'efficacité d'un discours de prévention.

*« Ils ont 25 ans de moyenne d'âge, c'est bon maintenant. On veut bien leur faire la morale, mais on leur fait la morale déjà sur tout. C'est un peu compliqué quand même. Parce que nous on les embête sur l'heure du match, leur attitude sur le terrain, le comportement sur le terrain, l'investissement par rapport à un projet, enfin on ne peut pas être derrière eux. [...] Parce que sinon on va passer pour les méchants et c'est lourd. [...] Nous, on met notre petite touche, mais on essaie quand même de prendre du recul par rapport ça »,* Alexandre, entraîneur équipe réserve.

*« En discutant avec eux, on peut les encourager à avoir une bonne hygiène de vie. Après c'est des adultes, ils font ce qu'ils veulent quand ils sont chez eux ou au*

*clubhouse. On a un rôle de conseil et ça s'arrête à ça parce qu'on ne peut pas imposer des choses à ce niveau. On avait évoqué éventuellement le fait de le faire sous forme de réunions. Pour des ados, ça peut se justifier mais pour des adultes, ils savent ce qu'il en est. Ce n'est pas en faisant une réunion, en disant « faut manger ci, pas boire d'alcool », qu'on aura des effets. Après, chaque joueur est libre de faire ce qu'il veut, on n'a pas de contrôle. On peut utiliser toutes les formes de discussion ou de conseil, au niveau amateur ça me paraît compliqué au niveau d'imposer quelque chose et d'être sûr que les joueurs suivent les conseils qu'on leur donne », Pierre, manager.*

Comme l'indique J.M. Faure (1989, 73), « le fait que les valeurs sportives soient subordonnées aux règles sociales ne facilite pas la tâche des entraîneurs », et en particulier dans la gestion des conduites festives : « toutes les formes de solidarité populaire contest[a]nt la logique sportive ». L'intervention directe est dans ce cadre limitée et exceptionnelle : rétrogradation dans l'équipe réserve, « menace ultime » (Dimitri, ancien entraîneur), maintien sur le terrain (pour « assumer ») ou attribution de tâches dévaluées (ranger, laver, etc.). Les dirigeants comptent davantage sur le groupe pour sanctionner et visibiliser les conséquences de ces pratiques sur l'équipe.

*« Il est rentré à la moitié du match. Parce que c'est important aussi qu'il assume. OK, le punir un petit peu, après il va sur le terrain et il assume parce qu'il a regard de ses potes, et ça, c'est dur. Il y a le mien déjà et puis assumer au niveau de ses potes : « tu es sorti hier soir ? – ouais, je suis sorti. – Il faut que tu arrêtes de sortir » et c'est eux qui lui disent, c'est eux qui lui font la morale, c'est pas moi. » entraîneur.*

Nous l'avons souligné, dirigeants et entraîneurs s'éclipsent au fur et à mesure de la soirée. Pour que les joueurs restent entre eux et construisent leur entre-soi, pour maintenir les lignes hiérarchiques, mais également car ils ne veulent pas être confrontés directement aux formes de transgression. Leurs positions des entraîneurs convergent : ils n'ont plus leur place dans les espaces festifs passée une certaine heure.

*« J'aurais tendance à me protéger, pas aborder ces moments en étant naturel, car forcément on est regardés », Cédric, entraîneur (n'a pas encore participé à des festivités en tant qu'entraîneur)*

*« Si on est trop impliqué dans la vie de groupe et qu'on est trop immergé dans l'équipe, le jour où ils feront vraiment les cons et qu'ils vont nous casser un truc et qu'on va être responsables d'eux, les gendarmes vont venir nous voir. Et si on a participé aussi, on aura du mal à leur expliquer, qu'il faut qu'ils fassent attention. L'idée, c'est surtout que la cohésion, qu'elle se fasse surtout avec les joueurs, qu'elle se fasse avec le staff et le bureau aussi. Mais on ira moins loin dans la connerie, dans la déconnade, qu'eux... à un moment donné, il faut qu'on sache les laisser tranquille » Xavier, vice-président.*

*« Je mettrais toujours une limite. Mais tout le temps où je j'étais avec les gars, je buvais avec les joueurs, je sais participer aux soirées avec eux, je buvais des bières parfois tard, mais il y avait toujours une limite. C'est trop de proximité et puis après y a un problème de légitimité, de sérieux aussi, parce qu'on est quand même censé représenter le cadre du groupe en on a monté un projet sportif, un projet de vie ensemble. On est un peu les garants comme je vous dis, de ce cadre-là. Si on débordait,*

*on n'appliquerait pas certaines règles, celles qu'on a du mal à les faire respecter. Voilà, on va avoir du mal à les faire respecter, par exemple, que les mecs fassent les cons, débordent par moments, on sera là pour les remettre dans le cadre », Dimitri, entraîneur.*

*« Je suis pas allé avec eux, j'ai trop peur d'une connerie et tu te retrouves à devoir gérer en fait. [...] Voilà, après moi je non, j'ai pas eu de grosses difficultés à gérer. Je te dis cette bagarre mais comme j'y vais pas, j'ai pas le gérer en fait », Thierry, entraîneur*

*« La distance des entraîneurs avec les joueurs, certains restent faire la fête avec les joueurs, ne vont pas garder une certaine distance quand d'autres vont être plus sérieux. Ça ne leur interdit pas de boire un coup après le match mais ils ont des rapports moins proches avec les joueurs. Quand il y a des équipes à faire pour être impartial, si on sait que l'entraîneur a fait la fête avec les joueurs, ça peut poser souci », Pierre, entraîneur*

Cette distanciation mêle logique de construction des solidarités, selon le modèle viril des excès festifs, mais aussi maintien d'une autorité fragile en évitant les situations de transgression. Ce retrait des espaces festifs leur permet de ne pas perdre la face en cas d'inconduites des joueurs. Ils participent ainsi largement à ces « transgressions réglées » (Pialoux, 1992, 101) : l'évitement de situations (Goffman, 1974) où les écarts seraient trop évidents et visibles est ainsi un principe de figuration largement répandu dans ce monde, laissant au besoin des intermédiaires (les « leaders sportifs ») intervenir en cas de débordements. Ce premier principe de figuration prend la forme de l'inattention calculée (Goffman, 1974), que l'on observe également lorsque ces dirigeants ferment les yeux face à la présence d'alcool, fort notamment, lors des stages par exemple, ou chez les catégories plus jeunes. Savoir est néanmoins un enjeu pour l'encadrement, et surtout pour l'entraîneur, signe de son autorité, constituant une ressource à opposer si un joueur fait une contreperformance sportive, dans un contexte où l'intervention est difficile. *« Je suis l'œil de Moscou »* se targue ainsi Thibault ; *« tout se sait »* confirme François.

Les relations à la plaisanterie sont également mobilisées dans ce cadre. Elles permettent de marquer l'évènement, de signaler au joueur que l'on n'est pas dupe. La *chambre*, forme d'humour largement partagée dans ce monde social, permet ainsi de signaler que l'on a vu sans formellement sanctionner. C'est ce que fait le vice-président de BI à l'arrivée d'un jeune joueur le matin d'un match. Face à ce rugbyman peu éveillé, le dirigeant, grand sourire et d'un air entendu, lui enjoint de prendre un café : *« je me demande bien ce que tu as fait cette nuit »*. La chambre rend ici visible sans impliquer. Ces relations à la plaisanterie, au sens de Rackiff-Brown (1940) où la relation est asymétrique - l'un taquinant l'autre sans obtenir de réponse ou presque - sont ici monnaie courante. Les dirigeants mobilisent dans ce cadre un registre classique des interactions masculines pointant la méforme physique (Oualhaci, 2015), et plus souvent la mise à mal du corps. Cette chambre est d'autant plus mobilisée que le maniement de l'humour est une valeur reconnue dans ce monde social, qui prend sous certains aspects les apparences de l'expression d'arts de la résistance (Scott, 2019) à des conditions d'expression difficile des normes sportives.

### 3. Produire des entrepreneurs festifs

Il n'est pas seulement attendu que les joueurs participent aux festivités ; il est également largement valorisé qu'ils participent à leur organisation, selon des formes de masculinité dont nous proposons ici de dessiner les contours et que nous regroupons sous l'expression d'entrepreneurs festifs. Nous nous intéressons dans un premier temps à ce qui rend possible l'apparente contradiction entre pratiques festives et performances sportives. Puis, nous nous penchons sur la figure largement valorisée du leader festif

#### 3.1. Assumer » pour dépasser l'opposition entre alcoolisations et performances physiques

Ces pratiques festives sont conditionnées à un impératif dont rend compte une expression leitmotiv de ce monde : « *il faut assumer* », injonction qui définit en grande partie les limites de ce qui est toléré lors de ces festivités comme dans leurs conséquences sur l'activité sportive, et qui conduit à une minimisation des risques corporels.

Les pratiques festives sont ainsi acceptées, y compris les veilles de match, à condition d'« *assumer* » sur le terrain. Cette formule rend compte de la nécessité d'être présent – c'est-à-dire de participer au match –, mais aussi et surtout de « *s'engager* » selon les critères d'investissement corporel viril de ce monde :

*« Ils arrivent fanés au match, ils ont trop bu. Après ils le payaient souvent, et puis, à la vingtième, ils demandaient de sortir [du terrain]. A 18 ans. Mais je leur dis : mais c'est non, non t'assumes. A 20 ans, tu demandes pas à sortir à la vingtième [minutes], jamais », Alexandre, entraîneur.*

*« S'il y a un joueur qui a picolé la veille du match et qui a des prestations moindres ou... Il faut qu'il assume quoi... Ils [les autres joueurs] pardonnent pas trop là-dessus. Il faut qu'ils assument le fait qu'ils ont fait la fête la veille. Donc, il faut que tout se passe bien, enfin que tout se passe correctement sur le terrain », David, ostéopathe.*

*« Pas assumer, c'est pas venir, mais c'est aussi s'échapper. Sur un terrain, on est 15 et tu as un devoir envers les uns, envers les autres, c'est-à-dire que si tu n'assumes pas sur le terrain, bah les autres vont se faire mal à ta place et ça, c'est pas normal. Il y a un côté très... le rugby, a un côté très glorieux, très honneur, très... on est là pour les uns, pour les autres, tu vois ? On parle de combats, on parle de guerriers [...]. En fait, ça un sens, c'est un devoir les uns envers les autres. Et quand tu te caches, quand tu t'échappes, quand tu te planques sur un terrain, tout se voit quoi. Et donc, c'est ça aussi pas assumer. C'est pas assumer, de faire le fainéant, de pas courir, de pas être à fond. T'as fait de la merde ? Bah... t'es à 150, 200% et puis tout le monde oubliera, tout le monde se dira : « bah lui, il est arrivé cartouché le dimanche, mais c'est le meilleur », Thibault, entraîneur.*

Ici, comme chez les « footeux de Voutré » (Faure, 1989, 73), existe une tension entre investir les festivités et ses excès et être performant sportivement, ce qu'exacerbe cette injonction à assumer : « Si elle (la foule) se montre indulgente pour ceux qui manifestent sans retenue leur tempérament de bon vivant, la communauté supporte mal les conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter pour le déroulement des matchs et les joueurs le savent bien ». S'engager physiquement, faire preuve de sacrifice pour le collectif, est un devoir moral vis-à-vis du club comme de ses coéquipiers. Comme l'indique Nathan, la consommation d'alcool et les

festivités ne sont problématiques que si elles impactent visiblement le collectif sportif : « *c'est pas l'écart de conduite qui est condamné, c'est la performance qui vous condamne* ». Les sorties festives sont tolérées, sous la condition d'« *assumer* » : les douleurs physiques, la fatigue et l'état de santé dégradé, et donc les risques de blessure. Ici comme dans les virilités populaires, on dénonce celui qui s'écoute trop (Boltanski, 1970 ; Teboul, 2015), et les festivités peuvent même s'apparenter à un apprentissage de la gestion et du dépassement des douleurs corporelles<sup>53</sup>. Les expressions utilisées par le personnel paramédical (ostéopathes essentiellement) pour désigner les blessures des joueurs, « *les petits bobos* », « *des petits pépins musculaires* », « *des petites blessures* » sont à ce titre révélatrices de cette minimisation des risques. L'excès festif trouve son pendant dans l'engagement corporel et l'oubli de soi. Cette virilité rugbystique privilégie le sacrifice à la force, une discipline corporelle peu stricte faisant d'ailleurs rarement l'objet de disqualification.

La réalisation de performances sportives à la suite de festivités est d'ailleurs régulièrement louée, comme en témoignent les plaisanteries les veilles de match, mais aussi les récits incessamment rapportés et qui participent d'un idéal de douleur et de dépouillement corporel<sup>54</sup>. Parmi les dirigeants, ces anecdotes sont particulièrement partagées chez les joueurs des équipes dites loisir (ou « *folklo* »), qui ont souvent un rôle d'animation dans le club. Ainsi en est-il de Jules (bénévole), évoquant ces longs weekends annuels où son équipe « *d'anciens* » organise à l'étranger un séjour mêlant festivités et pratique du rugby :

*« Moi, à chaque fois que je faisais une tournée, je me faisais mal aux côtes. Donc depuis la dernière tournée, je me suis remis à faire du sport pour essayer de ne pas me faire mal, tu vois, un minimum. [...] Surtout t'es inhibé, t'as picolé la veille, enfin tu vois. Voilà, dans la dernière tournée... Là, on a fait Lisbonne, mais la fois d'avant on était à Tel-Aviv. Il faisait 40°, enfin tu vois, c'est limite dangereux quoi. »*

Les entraîneurs reconnaissent eux-mêmes qu'il n'y a pas nécessairement d'opposition entre capacités performatives et investissement festif. Thibault (entraîneur) affirme à ce titre que certains « *gros fêtards* » sont « *les meilleurs sur le terrain* », consacrant ainsi les capacités à sublimer la douleur.

*« Il y a une injustice. On peut avoir deux joueurs qui ont une hygiène de vie déplorable avec un qui va être très performant et on saura jamais que son hygiène de vie est déplorable, un autre pour lequel on va s'en douter parce qu'il sera tout le temps blessé, fatigué, etc. C'est compliqué aussi parce que des fois, il y a pas de vérité, et une forme d'injustice »*, Pierre, manager général.

Ces discours participent à invisibiliser les effets des pratiques festives sur les corps sportifs, à court comme à long terme. La préservation de soi est déléguée à l'entière responsabilité du joueur. « *Ils savent (les risques de blessure)* » indique ainsi l'ostéopathe de Bo, dans un contexte où « *la casse fait partie de l'activité* ».

<sup>53</sup> Des nuances dans l'expression de cette virilité apparaissent néanmoins. La promotion de la logique sacrificielle est ainsi moins perceptible parmi les clubs moins populaires ou de meilleur niveau où le risque de blessure est davantage mis en balance des pratiques festives.

<sup>54</sup> Et qui peuvent ici aussi être considérées comme des *drinking studies*.

*« Quand un président dit : « on a X joueurs qui sont blessés », c'est compliqué d'analyser. Est-ce que c'est à cause de la préparation physique, à cause de l'hygiène de vie ? à cause du travail qui est fait à côté ? C'est compliqué d'analyser objectivement à qui revient la faute ? Ça peut arriver, si on a un nombre anormal de blessés, que le président nous demande de rendre des comptes et c'est un sujet qui devient compliqué par rapport à ça. Ça reste du niveau amateur donc c'est des conversations qui peuvent avoir lieu et qui se terminent sans avoir de consensus et sans avoir de réponse objective. »*

Cet ethos sportif et viriliste particulier s'imprègne dans les corps, mais participe plus largement d'attentes qui vont au-delà de la participation aux festivités ; il est également attendu des joueurs qu'ils organisent eux-mêmes des festivités.

### **3.2. De consommateur à entrepreneur festif**

Il n'est pas simplement attendu que les joueurs participent aux festivités, il est également attendu qu'ils participent à leur organisation, d'une part en valorisant cet engagement et d'autre part en valorisant les compétences acquises dans celui-ci ; au point de consacrer une figure, celle du « leader festif ».

Ces sportifs sont d'abord encouragés à organiser des festivités, essentiellement pour eux, par des dons. Dans les trois associations, le club house est régulièrement prêté aux joueurs pour des dîners, des anniversaires ou des festivités diverses. À Bl., les dirigeants du club mettent, plus directement, à disposition des joueurs des fûts ou des bouteilles de vin.

L'organisation de ces festivités entre joueurs est généralement rendue possible par la mise en place d'une Amicale des joueurs ou d'une cagnotte visant à financer des dîners ou voyages de fin d'année, où c'est moins la pratique du rugby que de faire la fête ensemble qui est recherché, et largement valorisé et encouragé par les dirigeants. Se développe ainsi une économie locale de la fête au sein des clubs. Comment récolter des fonds ? Il est d'abord courant que les joueurs se cotisent ou versent de l'argent lors de retards aux entraînements ou de fautes lors de matchs<sup>55</sup>. Ensuite, les clubs peuvent proposer de partager les bénéfices associés à la buvette lors des matchs ou d'événements spéciaux<sup>56</sup> :

Thibault (entraîneur) : *« Des fois, moi de mon temps, le président il arrive, il dit : « bon, à 20 h, c'est la caisse des joueurs maintenant », c'est-à-dire qu'on sortait nos fûts à nous et tout l'argent qu'on a encaissé des supporters, etc., c'était pour nous, qu'ils nous laissaient pour qu'on fasse un peu de caillasse, ouais. Je pense pas que ça se fasse cette année parce qu'il a besoin... le club a besoin de rentrées d'argent, mais ça se passe comme ça. Après, nous, le vendredi soir après l'entraînement, on boit tous une ou deux bières quoi*

Q : *Ouais, tu disais, le fût, il y a le fût du vendredi soir quand il y a les dîners, c'est ça ?*

<sup>55</sup> A Bo, cette cagnotte permet aussi de rembourser les frais associés à d'anciennes soirées. C'est le cas d'un week-end de cohésion où les joueurs ont remboursé des dégâts matériels.

<sup>56</sup> Florence Weber (2000) défend l'idée que les échanges économiques peuvent être nécessaires à l'établissement de relations intimes. Les transactions monétaires ne sont pas ici marchandes parce qu'elles interviennent dans un contexte de relations personnelles.

Thibault : *Pas forcément, pas que des dîners. Des fois, il y a Hervé qui est au club et il dit : « bon, bah c'est le club qui paye, vous voulez des bières ? » et puis des fois ils sont pas là et bon, on monte notre fût et hop, on casse le... mais c'est mal organisé, c'est mal organisé pour les joueurs, je trouve. Aux anciens, le jeudi soir, moi je m'entraîne avec les vieux... enfin les mecs qui ont arrêté le rugby quoi, qui ont plus envie de se prendre la tête. Et là il y a une petite carte avec... tu as le droit à... je crois que c'est 20 € la carte, tu as 12 bières et là bah il y en a toujours un qui... enfin tu achètes ta carte, donc tu es sûr d'avoir la rentrée d'argent ».*

Les bénéfices associés à la vente des vêtements du club leur sont également reversés. De leur côté, les joueurs peuvent organiser des événements ou créer des « cuvées spéciales » avec l'étiquette du club, pour leur propre consommation ou celle de leurs proches<sup>57</sup>. Plus largement, la saison est émaillée d'événements - souvent festifs - visant à récolter des fonds, mais impliquant également un engagement dans leur organisation de la part des joueurs :

*« Si on s'organise par exemple un repas vendredi soir après l'entraînement et qu'on a envie de faire un bon repas avec... demander un fût de bières au club, mais de quand même faire payer les bières pour pouvoir se faire un petit fonds pour organiser une sortie ou la caisse, il faut quand même qu'il y en ait deux ou trois qui se mettent derrière le bar et qui gèrent la caisse et qui fassent payer les bières parce que sinon on sait très bien que le fût que le club a mis à disposition, tout va se boire et personne va rien payer »,* Guillaume, joueur.

*« On faisait gavé d'événements, ça nous permet d'avoir une trésorerie pour investir quand on a le métro, les fûts, les machins, on faisait des trucs, on faisait des soirées. On faisait des soirées déguisées, des soirées pizza parce qu'on avait un four à pizza à l'époque, on avait acheté un four à pizza, c'était plein de petites dynamiques aussi, le club nous laissait vendre des tapas. Parce que bah moi j'étais un peu cuisinier, Matthieu qui a le bus, machin, qui était déjà cuisinier et qui faisait le tour du monde, donc il avait plein d'idées. Et nous on faisait des assiettes de tapas à 10 € et tout le monde nous fait des tapas de Paul et Thibault parce qu'on était en cuisine, on dressait, on dressait, on vendait une centaine, il y a 1 000 € qui tombait ; tu enlevais les produits, ça coûtait 300 € et hop, il y avait 700 € en plus. Et on arrivait à se barrer en vacances et ça, c'était trop cool. Les Premiers de l'an, pendant dix ans de ma vie, de mes 16 ans à 26 ans, c'était club. On retournait le bordel, c'était trop bien. On cassait tout, on en foutait partout, on nettoyait pendant deux jours, on se faisait engueuler, mais voilà, c'était traditionnel »,* Thibault, entraîneur.

Par l'organisation de fêtes, les joueurs s'exercent à la pratique de la comptabilité, de la logistique ou encore de la vente, ce qui traduit finalement l'apprentissage d'un « sérieux managérial » (Abraham, 2007)<sup>58</sup>. Les compétences festives se traduisent aussi par la maîtrise

<sup>57</sup> Lors de nos observations à Bl, plusieurs dizaines de caisses de vin blanc sont en vente au club house suite à cet événement.

<sup>58</sup> On pourrait faire un parallèle avec les étudiants d'HEC où tout est fait pour les « déscolariser ». Les notes apparaissent sans enjeux véritables. « L'école soutient les fêtes, campagnes d'élection pour la Junior Entreprise, événements festifs et sportifs divers... car ces choses remplissent une fonction, conduire les jeunes gens à « jouer au manager ». En participant à ces activités extrascolaires, les étudiants apprennent à tenir un certain rôle, jusque dans l'organisation des événements, la recherche de

des « débordements ». Il y a un travail de responsabilisation des joueurs : apprendre à laisser propre le club house, assurer la sécurité autour du bar (les « copains autour » de la buvette précise Jacques) ou encore savoir tenir une buvette à l'extérieur<sup>59</sup>. Cette éducation à l'entrepreneuriat fait écho à d'autres recherches, pointant les proximités fortes entre cercles économiques locaux et clubs de rugby (Augustin, Garrigou, 1985 ; Basson, 2018). Si ces intrications sont variables d'un club à l'autre, elles sont néanmoins perceptibles dans les trois clubs observés. D'abord car nombreux entrepreneurs - ou aux bénévoles se revendiquant de la fibre entrepreneuriale - se trouvent à des postes clés dans les directions des clubs. Les joueurs des sections vétérans ou loisirs apparaissent dès lors comme des exemples d'entrepreneur festif. L'organisation de diners et de tournois internationaux permet de récolter des fonds pour des voyages ou des dons (récompenser celui qui a, par exemple, fait la plus belle action). Les sociabilités locales sont également mises à profit : « *On a un viticulteur qui s'occupe des relations viticoles en gros pour aller récupérer le pinard pour que les gens nous donnent du vin pour nos manifestations* » (Martin, président de la section loisir).

L'exemple de la Cuvée spéciale de la section loisir à Be montre que c'est finalement moins le profit qui est recherché que la construction de sociabilités : manger ensemble, signaler son attachement à l'équipe en achetant une bouteille de vin avec l'étiquette du club par exemple :

*« On a mis notre étiquette dessus, en précisant que c'était un beaujolais qui venait de tel endroit. On a fait une soirée Beaujolais, on vendait le verre et les gens pouvaient acheter une bouteille. On essaie de trouver tous les moyens pour comment dire augmenter la convivialité et avoir aussi un peu de ressources. La vente de bouteille ce soir-là nous avait rapporté quelques euros, c'était pas énorme mais...parfois les grands ruisseaux font les grandes rivières »,* président de la section loisir.

Outre les soutiens matériels, ces encouragements à investir les organisations festives se traduisent par des discours et des catégorisations sur les « leaders festifs » ou « de soirée », qui ne sont pas nécessairement les plus performants sur le terrain mais qui créent la cohésion de groupe en participant activement ou organisant des soirées<sup>60</sup>. Il est celui qui se charge d'organiser les manifestations festives, de cuisiner pour le collectif, de passer derrière le comptoir pour servir, de ranger, etc. Il ne s'agit pas seulement d'être « *en mode on fait la fête* » (Nathan, éducateur), mais aussi d'en être à l'initiative et à la manœuvre, et de « *dynamiser le groupe* » (Xavier, président). Ils se chargent ainsi des différentes animations, qui sont autant de dispositifs de promotion des fêtes. Ces « leaders » témoignent à leur manière, de l'idéal des valeurs associatives sportives (Falcoz, Walter, 2009), perçus par les dirigeants comme ceux « *qui prendront la relève plus tard [...]. Parce qu'un club qui ne bouge pas, à terme il finit par mourir* » (Stéphane, bénévole).

---

sponsors ou la conduite d'activités entrepreneuriales ; ce qui attire, c'est le leadership (...) Forcée de tolérer ces débordements qu'elle contribue à induire en soutenant les manifestations en question, l'institution renforce là encore chez ses recrues le sentiment que le « sérieux scolaire » n'est plus de mise » (p.49).

<sup>59</sup> C'est le cas à Bl où de nombreux événements sont organisés en lien avec la ville hors de l'enceinte sportive ((bal du 14 juillet, fête de la musique, etc.). C'est également le cas à Be lors de manifestations caritatives.

<sup>60</sup> Le terme « leader de soirée » est utilisé par le président de Bo pour qualifier ceux qui, comme sur le terrain, « entraînent les autres à aller faire d'autres choses et des fois, c'est les mêmes ». Guillaume C. distingue également les « caractères forts ou faibles » lors des soirées.

*« J'ai toujours eu ce côté jamais le dernier pour boire un coup et voilà, toujours le sourire, toujours... voilà, entraîner les autres et voilà, toujours parti pour être dans la bonne humeur et essayer de faire vivre un bon moment à tout le monde », Guillaume, joueur présenté comme un « leader festif » par les dirigeants.*

Cette catégorisation de « leader festif » témoigne de la manière dont les équipes dirigeantes consacrent certains joueurs et induisent des hiérarchies classantes. C'est le « bon gars » à Bl, qui nous est présenté dès notre arrivée. Ces discours valorisant cette vie collective - et ceux qui sont capables de l'animer - participent à un ensemble d'indicateurs permettant de sonder la cohésion du groupe et l'investissement individuel des joueurs. Ceux-ci sont jaugés à l'aune des aspects les plus visibles de cette cohésion, et qui ne sont pas sans lien avec certaines formes de sociabilités masculines en milieu populaire (Bourdieu, 1979 ; Rougier, 2016) : présence et consommation ostentatoire lors des rassemblements et organisation d'événements collectifs.

En faisant de la solidarité et des fêtes un enjeu, ces dispositions festives deviennent une ressource pour ces sportifs consacrés, sur le marché des joueurs, mais aussi sur le marché de l'emploi local de par les relations croisées entre sphères économiques et rugbystiques (Augustin, Garrigou, 1985)<sup>61</sup>. Et même si elles prennent des formes singulières selon les clubs et les territoires, ces relations permettent de s'implanter durablement dans le monde du travail, à l'image de Guillaume qui a bénéficié d'un emploi pérenne chez l'un des sponsors du club. Sans parler de « sociabilité communautaire » (Basson, 2018), force est de reconnaître les capacités des clubs à fournir à certains (et notamment aux « leaders festifs » mais aussi « sportifs ») des ressources matériels et symboliques.

Lors de la constitution des équipes, les dirigeants se montrent également attentifs aux compétences extra-sportives des joueurs<sup>62</sup> en mobilisant un langage managérial. Le coach des séniors de Bo souligne être attentif au « savoir-être » des joueurs lors du recrutement :

*« Ça passe par quelqu'un qui est reconnu tous par son par son... même pas son intelligence rugbystique parce que en fait c'est pas qu'un... mais par comportement, par sa capacité à ... par sa capacité justement à créer de la cohésion entre les joueurs. Vous dire après... parce que c'est un ami de tout le monde, parce que parce qu'ils organisent des moments festifs justement aussi avec les joueurs et toujours très raisonné et ...et correct en fait voilà. Parce que parce qu'il se démène pour le groupe en fait, c'est vraiment un organisateur un animateur de ce groupe en fait », Marc, bénévole.*

Les réputations des joueurs font ainsi partie des éléments évalués au préalable dans le recrutement, et notamment leurs capacités à « s'intégrer ».

<sup>61</sup> Dans les clubs rencontrés, une partie des dirigeants a des possibilités de trouver des emplois au niveau local pour les joueurs.

<sup>62</sup> Plusieurs enquêtés font le lien avec leurs propres compétences professionnelles de manager pour construire la cohésion, et notamment les deux co-présidents de Bl : « Dans le rugby plus qu'ailleurs, comme dans toute entreprise qui fait du team building, c'est des événements qui sont fédérateurs pour les groupes ». Voir les travaux sur les managers : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2021-1-page-1.htm?contenu=article>

## Conclusion

Le monde du rugby soulève un paradoxe promotionnant tout à la fois les pratiques festives, et notamment de consommation d'alcool, et la performance sportive. Tout au long de cette recherche nous nous sommes efforcés de questionner cette contradiction.

Force est de constater que dans ce fief de la masculinité, les pratiques de consommation irriguent largement les relations quotidiennes, et participent de ces sociabilités. Et c'est d'ailleurs sur la revendication de la « convivialité » - le terme a traversé notre recherche - que se justifient en grande partie ces pratiques festives. Convivialité nécessaire à la fois pour construire l'attachement au club - des joueurs mais aussi des bénévoles que nous avons volontairement moins illustré - mais également pour construire les solidarités, entre joueurs en particulier. En somme, pas d'équipe performante sans pratiques festives selon ces dirigeants, et cela dans une activité - il est important de le rappeler - où les prises de risques sont collectivisées et inhérentes à la logique interne de ce sport.

Imprégnés d'idéaux virils, ces moments festifs, largement encouragés, sont également des espaces propices à l'excès. Loin de constituer une faute, ceux-ci, à condition d'impliquer le collectif, sont même valorisés car terreau de l'identité ; au point de prendre la forme de *drinking stories* dont nous avons été à de nombreuses reprises les auditeurs. Les pratiques les plus transgressives sont d'ailleurs rendues possible par un travail de confinement géographique (il s'agit de faire la fête loin des regards) et de valorisation de l'entre-soi (écartant les étrangers à la pratique).

Ces pratiques festives et de consommation sont donc largement encouragées par un ensemble de dispositifs et de discours que nous nous sommes attachés à analyser. Ces dispositifs, largement mis en œuvre par les dirigeants, ont une double vocation : faire rester pour participer à la construction des solidarités mais également créer les conditions de l'attachement au club. Comme nous nous sommes attachés à le montrer, ces pratiques de consommation prennent sens dans le cadre d'une masculinité que nous avons tenté de caractériser. Celle-ci tend notamment à valoriser la figure de l'entrepreneur festif. Ces joueurs peuvent alors faire de leurs dispositions festives une ressource, à la fois sur le marché du travail sportif (certains joueurs étant rétribués financièrement), mais aussi sur le marché du travail tout court, via les différentes formes locales d'implantation du club au niveau économique.

On peut à ce titre faire l'hypothèse que ceux qui restent comme bénévoles dans ce monde une fois leur carrière de joueur terminée - et dont on a montré qu'ils sont des acteurs centraux des pratiques festives - disposent eux-mêmes de dispositions festives marquées, qui poussent à peu intervenir face aux éventuels excès.

## Références

Abraham, Yves-Marie, 2007, Du souci scolaire au sérieux managérial, ou comment devenir un « HEC », *Revue française de sociologie*, vol. 48, n°1, p. 37-66.

Augustin J.P. Garrigou A., 1985, *Le Rugby démêlé Essai sur les associations sportives le pouvoir et les notables*, Bordeaux Le Mascaret.

Barrier, J. (2014). Partenaires particuliers : financements sur projet et travail relationnel dans les réseaux de collaboration science-industrie. *Genèses*, 94, 55-80.

Basson, J.-C. (2018). La fabrique des « bons petits gars » : rugby éducatif et socialisation à la citoyenneté de la jeunesse populaire toulousaine, *Lien social et Politiques*, (80), 210–236.

Beck F., Obradovic I., Jauffret-Roustide M., Legleye S. (2010), Regards sur les addictions des jeunes en France, *Sociologie*, 4(1): 517-536.

Becker H., 1964, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press of Glencoe.

Berlivet Luc, 2013, Les ressorts de la “biopolitique” : “dispositifs de sécurité” et processus de “subjectivation” au prisme de l’histoire de la santé, *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, n° 60-4/4 bis, p. 97-121.

Bonnet C, Dalla Pria Y., Chamot J.M., 2015, Alcool et rugby : Anatomie d’une « déviance institutionnalisée », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 107/3, p. 319-340.

Boltanski L., 1970, Les usages sociaux du corps, *Annales*, 26(1), pp.205-233

Bromberger C., 1996, *Le Match de football. Ethnologie d’une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Edition de la maison des sciences de l’homme.

Buvik, K., Tutenges, S., 2018, Bartenders as Street-level Bureaucrats: Theorizing Server Practices in the Nighttime Economy, *Addiction Research & Theory*, 26 (3), p. 230-237.

Carpenter D. (2010), *Reputation and Power, Organizational image and Pharmaceutical Regulation at the FDA*, Princeton, Princeton University Press.

Cassagne, J-M, Boure, R, 2010, Le rugby est-il soluble dans “ses” valeurs, in BONNET, Valérie ; LOCHARD, Guy (dir.). *Rugby, médias & transmissions des valeurs*, Biarritz, Atlantica, p. 216-217.

Cobb R.W., Elder C.D., 1972, *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Baltimore (MA), Allyn and Bacon.

Coquard B., 2018, Faire partie de la bande. Le groupe d’amis comme instance de légitimation d’une masculinité populaire et rurale, *Genèses*, 111(2), p.50-69.

Crocket H., 2014, An ethic of indulgence? Alcohol, ultimate frisbee and calculated hedonism *International Review of Sport Sociology*, 51, 5, p. 617-631.

Dalgalarondo S., 2015, Les dispositifs de prise de risques dans le rugby professionnel, *Sociologie du travail*, 57(4).

Damont, N., Pégard, O., Le masculin haut en couleurs. L’apprentissage du football professionnel », *Ethnologie française*, vol. 47, n°1, 2017, p. 131-140

Darbon S. (1995), *Rugby Mode de vie. Ethnographie d’un club*, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Paris, Edition Jean-Michel Place.

- Dine P., 2007. Corps et genre : de la masculinité au rugby, *Corps*, 1 (2), 37-41.
- Dubuisson-Quellier Sophie (dir.), 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Ducourant H. et A. Perrin-Heredia (2019), *Sociologie de la consommation*, Armand Colin, Paris.
- Falcoz M., Walter E., 2009, Etre salarié dans un club sportif : une posture problématique, *Formation emploi*, 108(4), p.25-37.
- Faure J.M., (1989), Les "fouteux" de Voutré, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 80, pp. 68-73.
- Feliu F., Bonnet C., Couvry C., Le Hénaff, 2019, Alcohol consumption in rugby and climbing French associations: Institutionalized deviance and prevention policies, *European Association of Sport Sociology*, Bo, Norway, juin 2019
- Foucault Michel, 2004, *Sécurité, territoire et population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Frau, Caroline, et Anne-France Taiclet. « Dans les marges de l'action publique. Enquêter sur les activités de(s) relais de la régulation politique », *Gouvernement et action publique*, vol. 10, no. 4, 2021, pp. 9-37.
- Frisch-Gauthier, J, 1961, Le rire dans les relations de travail, *Revue française de sociologie*, p.292-303
- Fuchs J., Le Hénaff Y., (2014), Alcohol consumption among women rugby players in France. Uses of the "third-half time", *International Review of Sport Sociology*, 49, 3/4, p.367-381.
- Galy MF., Mennesson C., « Des hommes et des corps », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 22 février 2022, consulté le 30 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/18788> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.18788>
- Gras, F. 2000. « Sport et parrainage par des marques d'alcool et de tabac », *LEGICOM*, vol. XXIII, n° 3, 2000, p. 97-103.
- Grazian D., 2007, The Girl Hunt: Urban Nightlife and the Performance of Masculinity as Collective Activity, *Symbolic Interaction*, Vol. 30, No. 2, pp. 221-243
- Goffman E., *La Mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les Relations en public*, Minuit, « Le sens commun », Paris, 1973
- Halldorsson V., Thorlindsson T., Sigfusdottir I., 2014, Adolescent sport participation and alcohol use: The importance of sport organization and the wider social context, *International Review for the Sociology of Sport*, 49(3/4) 311–330.
- Honta, M., et al. « Les gouvernements du corps. Administration différenciée des conduites corporelles et territorialisation de l'action publique de santé », *Terrains & travaux*, vol. 32, n°1, 2018

Kwan, M., Bobko, S., Faulkner, G., Donnelly, P., & Cairney, J. (2014). Sport participation and alcohol and illicit drug use in adolescents and young adults: A systematic review of longitudinal studies. *Addictive Behaviors*, 39(3), 497-506.

Le Hénaff Y., (2016), Apprendre à "gérer" sa consommation : une approche biographique de l'alcoolisation chez les étudiants, *Agora/Débats Jeunesses*, 72/1, p.61-74.

Le Hénaff Y., Fuchs J., (2014), « On n'est pas là pour faire le show » : la troisième mi-temps au rugby féminin, entre provocations et « regards d'hommes », *Terrains et Travaux*, 24, p.145-165.

Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., 2019, "L'alcool dans le monde sportif/ comparaison entre deux fédérations sportives", rapport pour l'INCA.

Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (2020) (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique ».

Loirand, G. (2003). Les paradoxes de la « professionnalisation » des associations sportives, in L. Prouteau (éd.). *Les associations entre bénévolat et logiques d'entreprise*, Rennes, PUR, p. 85-103.

Lorente F., et al, 2003, Alcohol use and intoxication in sport university students, *Alcohol and Alcoholism*, 38(5):427-30.

Lisha, N. E., & Sussman, S. (2010). Relationship of high school and college sports participation with alcohol, tobacco, and illicit drug use: A review. *Addictive Behaviors*, 35(5), 399-407.

Massé S., 2002, Intégration territoriale et politiques sociales en Europe : La construction de l'Union européenne, *Sociétés contemporaines*, 47(3).

Mauss, 1968/1921, L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens), *Journal de psychologie*, 18, 1921

Mears, 2015, "Working for Free in the VIP: Relational Work and the Production of Consent." *American Sociological Review* 80(6): 1099-1122.

Merle P., Le Beau B., 2004, Alcoolisation et alcoolisme au travail. Ethnographie d'un centre de tri postal, *Revue française de sociologie*, 45(1), pages 3 à 36.

Montemurro B., McClure B., 2005, Changing gender norms for alcohol consumption: social drinking and lowered inhibitions at bachelorette parties, *Sex Roles*, 52, 5/6, p.279-288.

Oualhaci A., 2015, Faire de la boxe thaï en banlieue : entre masculinité « populaire » et masculinité « respectable », *Terrains & travaux*, 27(2), p. 117 à 131.

Peretti-Watel P., « Pratiques sportives et usages de drogues », *Face à face* [En ligne], 11 | 2011, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 27 novembre 2015. URL : <http://faceaface.revues.org/610>

Palmer C., 2011, Key Themes and Research Agendas in the Sport-Alcohol Nexus, *Journal of Sport and Social Issues*, 35, 2, p.168-185.

Palmer, 2020, Alcool et addiction dans le sport : des relations troubles, in Le Hénaff Y.,

Bonnet C., Feliu F., Spach M., (à paraître en 2020) (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, p.138-15, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique ».

Palmer C., Le Hénaff Y., Bonnet C., Féliu F., Drinking Stories Among Climbers and Older Athletes in France and Australia. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 2020, [10.1007/s41978-020-00058-z](https://doi.org/10.1007/s41978-020-00058-z).

Peretti-Watel, P., Guagliardo, V., Verger, P., Pruvost, J., Mignon, P., & Obadia, Y. (2003). Sporting activity and drug use: alcohol, cigarette and cannabis use among elite student athletes. *Addiction*, 98(9), 1249–1256.

Peretti-Watel P., 2004, Du recours au paradigme épidémiologique pour l'étude des conduites à risque, *Revue française de sociologie*, 45(1), pages 103 à 132.

Peretti-Watel P., Beck F., Legleye S. 2002, Beyond the U-curve: the relationship between sport and alcohol, cigarette and cannabis use in adolescents, *Addiction*. Peck et al., 2008;

Pialoux M., 1992, Alcool et politique dans l'atelier. Une usine de carrosserie dans la décennie 1980, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 7, pp. 94-128.

Poortinga W. Associations of physical activity with smoking and alcohol consumption: A sport or occupation effect? *Prev Med*. 2007; 45(1): 66– 70.

Prévot E., 2007, Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion, *Travailler*, 18(2), pages 159 à 181.

Rasera F., (2022), Des puissants effets de l'appartenance professionnelle sur la sociabilité amicale. Enquête auprès d'un collectif de footballeurs professionnels, *Genèses* 2022/2 (n° 127), pages 83 à 104.

Radcliffe-Brown A.R., 1940, On social structure, *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Vol. 70, No.1, 1-12.

Rapin, P. (2021). Des petits patrons relais de l'action publique : Le cas des débitants de boissons, cibles et intermédiaires des politiques de santé publique. *Gouvernement et action publique*, vol. 10, p. 93-111.

Renahy N., 2010. Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. *Regards sociologiques*, 40, 9-26.

Retière J.-N., 2003. Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, 16 (63), 121-143.

Rowland B, Allen F, Toumbourou JW. Association of risky alcohol consumption and accreditation in the 'Good Sports' alcohol management programme. *Epidemiol Community Health* 2012;66:684–90

Saouter A., 2000, *Être rugby ». Jeux du masculin et du féminin*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme et Mission du Patrimoine Ethnologique.

- Sandberg S., Tutenges S., Pedersen W., 2019, Drinking stories as a narrative genre: The five classic themes, *Acta Sociologica*, p. 406-419
- Selponi, Y., 2018, On peut boire trois verres sans être montré du doigt » : Prévenir les addictions et contrôler les jeunes des classes populaires. *Terrains & travaux*, 32, 107-128.
- Selponi Y., 2019, Apprendre les drogues en classe. La construction sociale des psychotropes par leurs effets lors des actions de prévention des conduites addictives en milieu scolaire, *Agora débats/jeunesses* 2019/1 (N° 81), p. 109-121.
- Sheard K.G., Dunning E.G., 1973, The rugby football club as a type of “male preserve”: some sociological notes, *International Review for the Sociology of Sport*, 8, 3, p. 5-24.
- Scott J., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam éditions, 2019.
- Schmitt, Florent, et Marie Jauffret-Roustide. « Gouverner par autocontrôles ? La réduction des risques auprès des usagers de drogues », *Terrains & travaux*, vol. 32, no. 1, 2018, pp. 55-80.
- Strauss A., 1992, *La trame de la négociation, Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L’Harmattan.
- Subramanian D., Suquet J.B., 2016, Esprit de corps et jeux de distinction étudiants Deux faces d’un week-end d’intégration dans une école de commerce, *Sociologie*, 7(1), p.5-22.
- Teboul J., 2015, Combattre et parader. Des masculinités militaires plurielles, *Terrains & travaux*, 27(2), p.99-115.
- Thurnell-Read, T. 2011. “Off the leash and out of control’: masculinities and embodiment in Eastern European stag tourism’. *Sociology*, 45(6), 977-991.
- Thurnell-Read, T. 2018. ‘The Embourgeoisement of Beer Changing Practices of ‘Real Ale’ Consumption’, *Journal of Consumer Culture*, 18 (4), 539-557.
- Terry-McElrath, Y. M., & O’Malley, P. M. (2011). Substance use and exercise participation among young adults: parallel trajectories in a national cohort-sequential study. *Addiction*, 106(10), 1855-1865.
- Wenner, L., & Jackson, S. (eds) (2009) *Sport, beer and gender in promotional culture: Promotional Culture and Contemporary Social Life*. New York, Peter Lang.
- Veliz, P., Schulenberg, J., Patrick, M., Kloska, D., McCabe, S. E., & Zarrett, N. (2015). Competitive sports participation in high school and subsequent substance use in young adulthood: Assessing differences based on level of contact. *International Review for the Sociology of Sport*.
- Weber, F. *Le travail à côté. Étude d’ethnographie ouvrière*, EHESS, 2001.

### **Les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre**

Celles-ci concernent essentiellement des pistes de recherche initialement suivies puis abandonnées. Ces difficultés sont traitées dans la partie méthodologique.

### **Les interactions entre les équipes, les efforts en matière d'interdisciplinarité**

Non pertinent ici

### **Eventuellement, justification des écarts par rapport aux prévisions initiales**

Le seul écart aux prévisions initiales concerne notre population. Après un long terrain exploratoire, nous nous sommes en effet focalisés sur le rugby, privilégiant une approche ethnographique combinant observations et entretiens.

Comme indiqué dans la partie « méthodologies » (page 17), de nombreuses pistes de recherche ont été initialement suivies puis abandonnées, permettant de circonscrire notre terrain d'enquête. Rappelons simplement ici que la comparaison entre escalade et du rugby a finalement été abandonnée (après une demi douzaine d'entretiens avec des dirigeants de club d'escalade, avec un brasseur et l'analyse de contenu des rares compétitions présentées comme « festives »). Ce terrain nous est apparu moins pertinent comme les festivités y sont bien moins formalisées et investies que dans le rugby. Très peu d'évènements sont, par exemple, organisés (Block en Normandie, Escalade et sauce piquante, etc.) et les fêtes occupent une place marginale dans l'activité des clubs. Les entretiens se sont avérés relativement pauvres au regard de notre problématique. Ce faible intérêt sociologique constitue un résultat en soi, la construction des pratiques festives par l'organisation y étant limitée.

### **Les apports pour la recherche en matière de production de connaissances scientifiques**

Notre recherche vient préciser les travaux portant sur les sports et les consommations d'alcool, qui tendent à interpréter la surconsommation des pratiquants au prisme des masculinités hégémoniques ou d'une supposée « culture sportive ». Nous nous intéressons, de manière originale, à la fabrique de ces festivités par le biais d'acteurs très peu étudiés par la littérature (les dirigeants et entraîneurs). Plus largement, notre recherche promeut un angle peu investi dans la littérature sur les consommations d'alcool, celui de la double dynamique de la production et de la régulation des fêtes, que nous tentons de promouvoir ici, mais également par le biais d'un numéro spécial de *Terrains & Travaux* (voir plus bas), directement issu de cette recherche.

Notre recherche apporte également des éclairages en termes de masculinités festives. A la suite d'autres travaux, nous avons montré l'intérêt de penser en termes de masculinités situées, tentant de caractériser celle ayant cours dans le monde du rugby au prisme des pratiques festives. Ici, la production d'entrepreneurs festifs contribue à façonner des masculinités par exemple.

En mettant au jour l'investissement renouvelé des dirigeants et entraîneurs à encourager les fêtes, cette enquête donne enfin des clefs de lecture pour saisir pourquoi des formes de

prévention en santé publique peinent à s'incarner à l'échelle des clubs sportifs. La place de l'alcool dans le monde du rugby ne s'explique pas uniquement pour des raisons économiques (telle que la « survie » des clubs sportifs), de lobbying des acteurs économiques (notamment du secteur alcoolier) ou de « culture sportive ». Notre travail montre que l'alcool s'inscrit dans des pratiques festives routinisées et organisées à l'échelle des clubs. Au regard de leurs caractéristiques sociales et de leurs trajectoires au sein des clubs, les dirigeants et entraîneurs se révèlent peu disposés à être « entrepreneur de morale » en santé. Plus encore, ces derniers encouragent les joueurs à devenir « entrepreneur festif » et façonnent les significations sociales associées aux fêtes et aux consommations, tout en protégeant leur rôle au sein des clubs.

Ce travail de recherche constitue à ce titre une contribution originale aux travaux actuels en sociologie du genre, de la santé et du sport. Il permet de résoudre l'apparente contradiction entre consommations d'alcool et pratiques sportives. Nous montrons en effet comment, pensées comme productrices de solidarités et d'attachement au club, les festivités deviennent ainsi pour les dirigeants et entraîneurs largement compatibles avec la question des performances sportives.

### **Les perspectives en termes d'aide à la décision pour l'action publique**

Notre recherche soulève deux leviers pour l'aide à la décision pour l'action publique dans le cadre de la sensibilisation aux pratiques de consommation d'alcool.

Le premier d'entre invite à considérer qu'il est nécessaire d'appréhender la question des consommations d'alcool non seulement au prisme de la jeunesse – et par les risques comme c'est le plus souvent proposé - mais aussi à la lumière des questions de genre. La problématique des masculinités sportives est ici centrale pour rendre compte de la particularité des consommations au sein du monde du rugby. Peser sur ces masculinités - dont nous avons vu qu'elles prennent des formes particulières ici -, localement, apparaît indispensable.

Cette sensibilisation aux pratiques de consommation peut également être appréhendée à l'échelle des organisations (sportives). Cette recherche permet d'éclairer les dimensions sociales et culturelles des consommations ; comment non seulement des joueurs mais aussi des dirigeants et entraîneurs contribuent activement à produire ces normes de consommation. Les dirigeants et les entraîneurs doivent donc être pris en compte par l'action publique, en lien avec ce qu'ils présentent comme des pratiques de management (et de construction des solidarités sportives).

### **La stratégie de valorisation scientifique et de diffusion des résultats**

En plus des publications identifiées ci-dessous, il faut ajouter un numéro spécial que nous (Camille Boubal et Yannick Le Hénaff) coordonnons. Ce numéro a pour ambition de participer à une dynamique d'émergence de champ de recherche en France, encore peu investi en France. Le numéro paraîtra courant 2023.

Un article dans une revue française de sociologie, centrale dans le champ, sera soumis dans les semaines qui viennent, directement issu de ce rapport. Un article pourra être ambitionné fin 2023 dans une revue anglo-saxonne, dans le champ de sociologie du sport (*International review of sport sociology* ; *Sport in society*, etc.) ou de la santé (*Sociology of health and illness*, etc.).

En lien avec le précédent contrat, nous ambitionnons à produire une série d'article sur le volet quantitatif de notre recherche, avec l'appui d'un nouveau collègue spécialiste en méthodes statistiques (Léo Joubert). Un article dans une revue pro (*Alcoologie et addictologie*) sera proposé, ainsi qu'un autre dans une revue anglo-saxonne (*Journal of health and social behavior*).

Des communications seront en outre régulièrement proposées dans les mois qui viennent.

## DIFFUSION/COMMUNICATION

Cette partie pourra être publiée sur le site de l'IRéSP et ses partenaires ou sur tout autre support de publication.

La rédaction doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Mentionner les informations confidentielles, qui ne feront pas l'objet d'une divulgation.
- Indiquer les publications issues du projet financé et les occasions que vous avez eues de communiquer sur les résultats de la recherche.

### **Livrables externes réalisés** (15 à 50 lignes maximum)

*Pour les articles et communications écrites, préciser s'il s'agit d'articles dans des revues à comité de lecture / d'ouvrages ou chapitres d'ouvrage / d'articles dans d'autres revues / de communications dans des colloques ou des congrès / de dépôt de brevet... Référencer selon les normes habituelles. Indiquer également les publications prévues.*

### **Ajouter les liens URL de ces publications.**

*Mentionner si ces livrables peuvent ou non faire l'objet de communications externes par l'IRéSP.*

*Indiquer, le cas échéant, les thèses démarrées, en cours et/ou soutenues en relation directe avec le projet :*

*Préciser le titre, date de soutenance (prévue ou réelle), soutien financier, devenir des étudiants pour les thèses soutenues*

Les publications précédées de la mention (i) sont issues du précédent contrat, mais ont fait l'objet d'une valorisation dans le temps du projet scientifique dont il est fait ici le rapport.

### **Direction de numéro/ouvrage**

Boubal C., Le Hénaff Y., Produire et réguler les fêtes, *Terrains & Travaux*, <https://tt.hypotheses.org/645> (proposition de numéro spécial acceptée, à paraître en 2023 - l'appel à contribution prend fin en février 2023)

(i) Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (2020) (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique ».

### **Articles**

(i) Palmer C., Le Hénaff Y., Feliu F., Bonnet C., (2020, online first; 2021 version papier), Drinking stories among climbers and older athletes in France and Australia, *International Journal for Sociology of Leisure*, Pour un numéro spécial Leisure and Alcohol, 4/1, p.7-24, DOI: 10.1007/s41978-020-00058-z

Boubal C., Le Hénaff Y., (soumission prévue tout début 2023), Produire des masculinités festives: le cas du rugby amateur. *La revue est encore en discussion entre les auteur.es*.

### **Chapitres d'ouvrage**

(i) Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (2020), Conclusion, in Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, p.8-21, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique ».

(i) Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (2020), Introduction : L'alcool à l'épreuve des sciences sociales, in Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, p.255-261, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique ».

### **Traduction**

(i) *Alcool et addiction dans le sport : des relations troubles*, de Catherine Palmer, in Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Spach M., (à paraître en novembre 2020) (dir.), *Penser l'alcool au cœur des sciences sociales*, p.138-15, Presses Universitaires de Nanterre, Coll. « Le social et le politique », p.203-228.

### **Communications**

Boubal C., Le Hénaff Y., Organiser les consommations d'alcool au club : le cas du rugby, Montpellier, décembre 2022

Boubal C., Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., 2022, Investir un discours de prévention de la consommation d'alcool dans le monde du rugby : éducateurs et dirigeants face aux injonctions contradictoires, colloque 3SLF, juin 2022, Rennes

### **Organisation séminaire**

Bouabal C., Le Hénaff Y., Bonnet C., Feliu F., Journée d'étude *Produire et réguler les fêtes*, 25 et 26 novembre 2021, CERMES3, Villejuif, <https://dysolab.hypotheses.org/2698>

**Liste des séminaires ou colloques en rapport avec le projet financé auxquels vous avez participé et/ou organisé durant la période (et des missions à l'étranger)**

*(Précisez la date, le lieu, l'objet, le nombre des participants)*

**Liste des éventuelles missions à l'étranger effectuées dans le cadre du projet**

**Liste des communications au grand public**

*Publications, site internet, interview, questionnaire, forum, plaquette de présentation*

### **Glossaire**

**Livrable** : tout composant matérialisant le résultat de la prestation de réalisation. Toute production émise par le titulaire au cours du projet : document, courrier revêtant un caractère officiel, module de code logiciel, dossiers de tests, application intégrée, objet, dispositif...

**Livrable interne** : réalisé au sein du programme et non communiqué à l'extérieur du programme.

**Livrable externe** : élément diffusé ou livré hors de la communauté du projet de recherche.

**Faits marquants** : élément non nécessairement quantifiable mais significatif pour le projet.

Signature du rédacteur et/ou du coordinateur scientifique de projet (si différents) :



**Ce document est à renvoyer aux adresses suivantes :**

[suiviprojets.iresp@inserm.fr](mailto:suiviprojets.iresp@inserm.fr)